

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
DE L'EDUCATION ET INGENIERIE
EDUCATIVE

FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA ET
EVALUATION



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR AND
TRAINING SCHOLL IN EDUCATIVE
INGENEERY

THE FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULA AND
EVALUATION

Facteurs socio-économiques et déperdition scolaire de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun

Mémoire rédigé et présenté pour évaluation partielle en vue de l'obtention du Diplôme
de Master en Sciences de l'Éducation et ingénierie éducative

Filière : Management de l'Éducation

Option : Administration de l'Education Scolaire

par

SOUADATOU HAMADJODA

Matricule : 20V3693



Qualité	Noms et prénoms	Université
Président :	DONGO Etienne, Professeur	Université de Yaoundé I
Rapporteur	MAINGARI Daouda, Professeur	Université de Yaoundé I
Membre:	MOUTO BETOKO, Chargé de Cours	Université de Yaoundé I

Mai-2023

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	V
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE	5
CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE	21
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE, RESULTATS ET DISCUSSIONS	36
CHAPITRE 3 : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE	37
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS	44
CONCLUSION GENERALE	78

DÉDICACE

À

Notre feue sœur FADIMATOU HAMANDJODA.

REMERCIEMENTS

Nous saisissons cette occasion qui est offerte pour adresser nos vifs remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leur aide tant matérielle que morale durant tout le temps qu'a duré ce cycle de Master.

Ces remerciements vont particulièrement :

- A mon Directeur de mémoire Pr MAINGARI DAOUDA, pour son encadrement de qualité et sages conseils ;
- Au corps professoral de la Faculté des Sciences de l'Éducation en général et au Département de Curricula et Evaluation en particulier pour la qualité de la formation reçue ;
- A mes parents HAMADJODA et DJANABOU pour la bonne éducation et les valeurs morales qu'ils nous ont inculqué dès notre enfance ;
- A mon époux ALI HAMADOU, pour son amour et son accompagnement inconditionnel dans la rédaction de ce mémoire;
- A mes frères et sœurs qui m'ont soutenu durant ces mois de travail;
- A mes camarades de promotion et à mes amis qui m'ont accompagné tout au long de ce trajet à travers des encouragements et la motivation ;
- A M. Bekono Daniel, M. Zombo Andre Fernand, Mme Ba'Ana Aba'A Suzane, M. Jam Afane, M. Etoundi Thomas Anselme, Mme Fouasson Isabelle, Mme Tahir Abass, Mme Evouna Irène Carole Et Mme Zakiatou Bobbo, pour leurs encouragements, leurs conseils, leurs soutiens indéfectibles pour la réalisation de ce travail.

LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES

- ANOVA** : Analysis of Variance (analyse des variances)
- APC** : Approche Par Compétences
- APEE** : Association des Maîtres des Parents et Enseignants
- CAN** : Confédération Africaine de la Nation
- CHAN** : Championnat d'Afrique des Nations de Football
- CONFEMEN** : Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le Français en Partage
- DDL** : Degré De Liberté
- DSSEF** : Document de Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation
- EPT** : Education Pour Tous
- FENASCO** : Fédération Nationale des Sports Scolaires du Cameroun
- HA** : Hypothèse Alternative
- HG** : Hypothèse Générale
- HO** : Hypothèse nulle
- MINEDUB** : Ministère de l'Éducation de Base
- MINESEC** : Ministère des Enseignements Secondaires
- MINSANTE** : Ministère de la Santé Publique
- ODD** : Objectif de Développement Durable
- OMD** : Objectif du Millénaire pour le Développement
- ONG** : Organisation non gouvernementale
- PASEC** : Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN
- RESEN**: Rapport d'État sur le Système Éducatif
- TIC** : Technologies de l'Information et de Communication
- UNESCO**: United Nation Educational, Scientific, and Cultural Organization
- UNICEF**: United Nations International Children's Emergency Fund
- VD** : Variable Dépendante
- VI** : Variable Indépendante
- VIH** : Virus d'Immunodéficience Humain
- ZEP** : Zone d'Éducation Prioritaire

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Description synoptique de l'opérationnalisation des variables.....	18
Tableau 2 : Description de la population.....	38
Tableau 3 : Composant de la population d'étude.....	39
Tableau 4 : Description sur le genre.....	44
Tableau 5 : Age des enquêtés.....	45
Tableau 6 : répartition des enquêtés selon les niveaux d'étude par les répondants.....	45
Tableau 7 : motivation des enseignants à l'école.....	46
Tableau 8 : motivation des parents à la maison.....	47
Tableau 9 : changement de comportement par manque de motivation.....	47
Tableau 10 motivation de soi.....	48
Tableau 11:impliquent des parents dans des matières d'apprentissage.....	48
Tableau 12 : Le manque d'espoir sur l'avenir.....	49
Tableau 13 : insécurité en milieu scolaire.....	49
Tableau 14 : Les conditions d'environnement scolaire.....	50
Tableau 15 : les conditions d'enseignement et d'apprentissage.....	50
Tableau 16 : La violence subie par les enfants/apprenants.....	51
Tableau 17 : Les élèves elles-mêmes sont la cause de l'insécurité.....	51
Tableau 18 : L'insuffisance de revenu des parents.....	52
Tableau 19: Le coût élevé de la scolaritépar des répondants.....	52
Tableau 20 : Le nombre élevé d'enfant dans certains ménages.....	53
Tableau 21 : le matériel didactique nécessaire pour la réussite scolaire des apprenants.....	53
Tableau 22 : encouragent des garçons par-rapport aux filles en éducation scolaire.....	54
Tableau 23 : Les conditions d'environnement social.....	54
Tableau 24 : la manque d'infrastructure scolaire.....	55

Tableau 25 : le mariage précoce.....	55
Tableau 26 : déception suite aux échecs.....	56
Tableau 27 : mauvais rapport avec les parents.....	56
Tableau 28 : manque d'ambition.....	57
Tableau 29 : délinquance juvénile.....	57
Tableau 30 : la mauvaise compagnie.....	58
Tableau 31 : la distance école-maison croisement entre la faible motivation des élèves et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun (récapitulatif des modèles, ANOVA et coefficients).....	60
Tableau 32 : ANOVA.....	61
Tableau 33 : Coefficients.....	61
Tableau 34 : croisement entre l'insécurité et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun (récapitulatif des modèles, ANOVA et coefficients).....	63
Récapitulatif des modèles.....	63
Tableau 35 : ANOVA.....	63
Tableau 36 : Coefficients.....	64
Tableau 36 : croisement entre la pauvreté et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun (récapitulatif des modèles, ANOVA et coefficients).....	65
Tableau 37 : ANOVA.....	66
Tableau 38 : Coefficients.....	66
Tableau 39 : Synthèse de la vérification des hypothèses de recherche.....	67

RESUMÉ

Le système éducatif Camerounais fait face à de nombreux problèmes. Ce phénomène constitue depuis quelques années une préoccupation sociale importante, vu son ampleur, et les conséquences qui en découlent. Les différents problèmes qui minent le secteur éducatif et qui attirent notre attention sont la déperdition scolaire des jeunes filles scolarisées. La présente recherche tente de décrire la manière dont les jeunes filles perçoivent la déperdition des études dans leur contexte scolaire. L'objectif étant de démontrer qu'il existe un lien entre les facteurs socio-économiques et la déperdition scolaire de la jeune fille MAFA de la région du Nord Cameroun. L'atteinte de notre objectif s'est faite à travers une étude mixte faisant recours à la méthode des questionnaires. La technique de notre échantillon s'est faite à partir de la technique d'échantillonnage non probabiliste dite par choix raisonné. Au cours de notre étude, nous avons fait usage de la technique d'analyse des données quantitatives qui nous a permis d'exploiter des réponses recueillies auprès des élèves filles MAFA des écoles primaires publiques de Guider. De cette analyse des données, nous relevons que les jeunes filles MAFA sont en déperdition à cause de nombreux problèmes parmi lesquels le mariage précoce, l'échec scolaire, la faible motivation de ces dernières par leurs parents et elles déplorent les règlements de l'école qui sont sévères. L'administration de l'école en général ne les satisfait pas, cela est dû aux relations difficiles avec la direction et les enseignants. Les jeunes filles MAFA de notre échantillon dénoncent le manque d'encouragement et la faible motivation des parents. Ces résultats révèlent en fait que les facteurs socio-économiques constituent une variable complexe qui influence la déperdition scolaire de la jeune fille MAFA. Au cours de nos travaux, les théories de l'inégalité des chances scolaires ainsi que celle de la motivation nous ont permis de démontrer l'influence des facteurs socio-économiques sur la déperdition scolaire car ces facteurs en milieu scolaire impactent effectivement sur l'abandon des études. Dès lors, les jeunes filles MAFA devraient pouvoir bénéficier d'un encadrement de la part de leur parent et de l'administration en milieu scolaire, ce qui leur permettrait d'avoir une bonne image d'elles-mêmes et de leur compétence.

Mots clés : facteur socio-économique, déperdition, inégalité des chances, motivation, image de soi.

ABSTRACT

Cameroon's education system faces many problems. In recent years, this phenomenon has been a major social concern, given its scope and the consequences it has had. The various factors that undermine the education sector and that attract our attention is the school loss of girls. This research attempts to describe how girls perceive the loss of education in their school context. The objective is to demonstrate that there is a link between socio-economic factors and the school loss of the MAFA girl from the North Cameroon region. Our objective was achieved through a joint study using the questionnaire method. The technical of our sample was based on the non-probabilistic sampling technic known as reasoned selection. In the course of our study, we used the data analysis technic that allowed us to exploit responses collected from MAFA girls from the public primary schools of Guider. From this analysis of the data, we note that MAFA girls are being lost because of many problems including early marriage, failure at school, and low motivation of the latter by their parents and they deplore the strict school regulations. The school administration in general does not satisfy them, this is due to the difficult relations with the management and the teachers. The MAFA girls in our sample denounce the lack of encouragement and low motivation of parents. These results reveal that socio-economic factors are a complex variable that influences the school loss of the MAFA girl. In the course of our work, the theories of inequality of educational opportunities as well as that of motivation have enabled us to demonstrate the influence of socioeconomic factors; economic factors on school loss because these factors in school therefore have an impact on school dropout. Therefore, MAFA girls should be able to benefit from supervision by their parent and the school administration, which would allow them to have a good image of themselves and their competence.

Key Words: Socio-economic factor, loss, motivation, self-image, motivation, inequality of opportunities

INTRODUCTION GÉNÉRALE

En tant qu'une arme puissante et efficace pour la croissance et le développement économique, politique et socioculturel, « l'éducation pour tous » semble être aujourd'hui, un impératif mondial du XXIème qui incombe à toute l'humanité (N. Mandela, 1996). Au Cameroun, cet objectif est inscrit dans le Document de Stratégie pour la Croissance Economique et l'Emploi. Ainsi, cette lourde mission régalienne de l'État est principalement confiée à l'école, qui est une instance de socialisation secondaire après la famille. Car, le plus souvent, l'école a pour objectif de garantir à l'enfant (sans distinction de sexes aucune), une éducation physique, civique et morale de qualité, afin de permettre à celui-ci de vraiment prendre attache avec son environnement sociétal dans toute sa complexité, de s'y intégrer dans le but d'acquérir des valeurs et compétences nécessaires à son épanouissement physique, psychologique et socio-actif. Bref, l'école permet à l'enfant d'acquérir des aptitudes propres au développement personnel de la jeune fille en particulier et celui de toute la nation en générale. C'est dans cette optique qu'il est inscrit dans la loi N°98/004 du 14 Avril 1998 de l'Orientation de l'Education au Cameroun dans ses articles 2 et 6 portant sur les dispositions générales que : l'éducation est une grande priorité nationale, et l'Etat assure à l'enfant le droit à l'éducation. Dans cette même loi, l'article 4 stipule que : *l'école, de part son éducation, a pour mission générale la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral, et son insertion harmonieuse dans la société, en prenant en compte les facteurs économiques, socioculturels, politiques et moraux.*

L'école en tant qu'un lieu par excellence de l'ascension sociale individuelle, d'acquisition des valeurs familiales et ethniques, devient donc une source de réussite et d'accomplissement totale de l'enfant en tant qu'une dignité humaine libre qui mérite beaucoup de respect et d'attention. A cet égard, il est très étonnant de constater que la gent féminine adolescente est souvent privée et/ou sevrée précocement de leurs droits à l'éducation dans notre pays. Vu le rôle on ne peut plus nécessaire de l'école sus-évoqué, comment comprendre qu'au Cameroun, la jeune fille n'y prenne pas part ; ou bien, elle y abandonne tôt dès sa tendre enfance ou à sa jeune adolescence ? Or, nous avons conscience que cette non-scolarisation, ces déperditions scolaires (mariage précoce, échec scolaire...) laissent ces jeunes filles aux abois des dérives très graves telles que la débilité mentale; l'analphabétisme; l'incompétence caractérisée ; l'ignorance proprement dite ; les grossesses précoces ; la prostitution ; la vulnérabilité aux maladies et infections sexuelles transmissibles ; la pauvreté ambiante, etc....

Ainsi, la scolarisation féminine perd de plus en plus de sa valeur auprès des familles qui, pour elles, la jeune fille est destinée à la seule vocation : aller en mariage avant son âge adulte et non d'aller perdre le temps à l'école. Ceci a donc permis de formuler le sujet de recherche de cette étude ainsi qu'il suit : *facteurs socio-économiques et déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun.*

Pour ainsi comprendre ce phénomène de déperdition scolaire de la jeune fille au Cameroun, et mener objectivement et empiriquement cette recherche, il est important de se poser la question de savoir : les facteurs socio-économiques ont-ils un lien avec la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun ? Répondre à cette question nous amène à se fixer pour objectif principal de *démontrer qu'il existe un lien entre les facteurs socio-économiques et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun.* De cet objectif général se greffe des objectifs spécifiques à savoir : démontrer que la faible motivation des élèves impacte la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun ; démontrer que l'insécurité influence la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun et démontrer que la pauvreté influence sur la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. En réalité, à partir de la question de départ de cette étude, il ressort une hypothèse formulée ainsi qu'il suit : *il y'a un lien entre les facteurs socio-économiques et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun.*

A cet effet, pour mieux cerner ce problème, il sera judicieux de subdiviser ce travail en cinq chapitres à savoir : le chapitre 1 (problématique de l'étude) qui consistera à présenter le contexte et justification de l'étude ; position et formulation du problème ; la question de recherche ; les objectifs de recherche, intérêts et délimitation de l'étude. Le chapitre 2 (fondement théorique) s'attèlera à la définition des principaux termes relatifs à la question de recherche ; présenter la littérature existant sur ce sujet, ainsi que les théories explicatives, et la formulation de l'hypothèse de recherche. Le chapitre 3 (méthodologie de l'étude) expliquera la méthodologie utilisée pour collecter les données qui seront présentées et analysées au chapitre 4. Au chapitre 5 enfin, il sera question, non seulement d'interpréter les résultats obtenus à partir d'un rappel théorique, mais aussi de discuter ces résultats afin de faire des suggestions et en donner des perspectives y afférentes.

**PREMIÈRE PARTIE : cadre
théorique de l'étude**

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE DE L'ÉTUDE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

Lors de la Conférence de Jomtien de 1990 les nations du monde entier se sont fixés des objectifs afin d'élargir les notions d'éducation de base de qualité et celle de fourniture de services adaptés aux besoins des plus pauvres. En plus du taux brut de scolarisation, il est désormais nécessaire de savoir combien d'enfants s'assent sur les bancs de l'école, quel est l'état de santé des enfants qui vont à l'école, quel est le type d'apprentissage adapté à l'âge de l'enfant. Parmi les objectifs fixés lors de la Conférence de Jomtien on note ceux-ci :

« Universaliser l'enseignement primaire à l'an 2000;
améliorer les résultats de l'apprentissage, avec des
objectifs précis tels qu'un pourcentage convenu d'une
classe d'âge déterminée (par exemple 80% des jeunes
de 14 ans) atteignant ou dépassant un certain niveau
d'acquisitions jugé nécessaire ».

Avec les Objectifs de développement durable (ODD), l'agenda international de développement intègre désormais l'ensemble de l'agenda international de l'éducation. La question que pose l'ODD 4 est celle du modèle éducatif qu'il propose pour demain. Trouver un consensus entre un aussi grand nombre d'acteurs – plus de 1 600 participants de 160 pays ont adopté la Déclaration d'Incheon FORUM MONDIAL, (2015) est un réel défi et l'ambition affichée par l'ODD 4 est, de ce point de vue, un succès. Mais la nécessité de trouver des fonds pour le financer conduit à faire des promesses risquées UNESCO (2016), tandis que les objectifs concrets ne reflètent pas l'ambition du discours UNESCO (2022). Après le bilan mitigé de la Conférence de Jomtien, le Forum de Dakar renforcé par l'accord sur les Objectif du Millénaire pour le Développement, a fortement relancé la cause de la scolarisation dans le monde et initié de réels changements au plan institutionnel. Ces changements au niveau du Cameroun se situent tout d'abord dans la mise en place d'un ensemble de mécanismes de promotion et de suivi des objectifs de l'Éducation pour tous. Ils se trouvent ensuite dans l'insertion des objectifs EPT dans un cadre de développement global du secteur éducatif (DSSEF 2013-2020).

Afin d'assurer pour tous les citoyens la réalisation des buts et objectifs de l'éducation pour tous, tel que définis par la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous de Jomtien de 1990 et repris dans le cadre d'action issu du forum mondial sur l'Education Pour Tous à

Dakar en 2000, le gouvernement du Cameroun s'y est engagé formellement en intégrant ces objectifs dans ses projets de développement. La constitution du Cameroun de 1996 faisait déjà de l'éducation une priorité de l'Etat. La loi fondamentale crée des conditions favorables pour le développement de l'éducation de base, en mettant un accent particulier sur l'éducation des filles, la protection et le développement des enfants. De même elle stipule que l'éducation primaire est obligatoire et que l'Etat doit assurer l'accès de tous les jeunes camerounais à l'éducation. En 1998, le Cameroun a adopté et promulgué la loi d'orientation de l'éducation qui stipule en son article 2(1) que « l'éducation est une grande priorité nationale ». Cette même loi précise en ses articles 6, 7 et 9 que « l'État assure à l'enfant le droit à l'éducation » ; « l'État garantit à tous l'égalité de chances d'accès à l'éducation sans discrimination de sexe, d'opinions politique, philosophique et religieuse, d'origine sociale, culturelle, linguistique ou géographique » ; « l'enseignement primaire est obligatoire ». De manière générale, la mission assignée à l'école d'après la loi d'orientation de l'éducation est : « la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral et de son insertion harmonieuse dans la société, en prenant en compte les facteurs économiques, socioculturels, politiques et moraux » (Article 4).

II. FORMULATION DE PROBLEME

L'éducation favorise la mobilité socio-économique et constitue un moyen d'échapper à la pauvreté (Pauli, L.1970). Au cours de la dernière décennie, des progrès majeurs ont été réalisés pour améliorer l'accès à l'éducation et accroître les taux de scolarisation à tous les niveaux, en particulier pour les filles. Néanmoins, plus de 260 millions d'enfants et d'adolescents n'étaient pas scolarisés en 2018, soit près d'un cinquième de la population mondiale dans ce groupe d'âge, (Ecam3 2007). En outre, plus de la moitié de tous les enfants et adolescents du monde n'ont pas le niveau minimal de compétence en lecture et en mathématiques (Meloupou, 2013).

Toutefois, le problème qui a été observé de manière empirique et qui a retenu notre attention est celui de la déperdition scolaire de la jeune fille MAFA particulièrement en zones d'éducation prioritaire. Les statistiques des résultats scolaires placent la majorité des établissements de cette zone au bas d'échelle.

Si l'ODD 4 a pour ambition d'assurer à tous, sans discrimination, l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux, seul le sous-objectif 4.7 s'intéresse à ces multiples dimensions. Il s'agit de :

« D'ici à 2030 de faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable »

En 2020, alors que la pandémie de COVID-19 se propageait dans le monde entier, une majorité de pays a imposé la fermeture temporaire des écoles ; plus de 91 % des élèves dans le monde ont été concernés. En avril 2020, la fermeture des écoles a touché près de 1,6 milliard d'enfants et de jeunes. Près de 369 millions d'enfants qui dépendent normalement des repas scolaires comme source fiable de nutrition quotidienne ont dû se tourner vers d'autres sources.

Jamais dans l'histoire, autant d'enfants n'ont été déscolarisés en même temps ; cette situation a perturbé leur apprentissage et bouleversé leur vie, notamment en ce qui concerne les enfants les plus vulnérables et les plus marginalisés. La pandémie mondiale a eu de graves conséquences qui ont mis en péril les progrès durement acquis dans le domaine de l'amélioration de la qualité de l'éducation au niveau mondial (WATHI, 2018).

Bien plus, le système éducatif camerounais connaît de manière générale, un sérieux problème de redoublement, et ces redoublements sont relativement fréquents (RESEN, 2006). En effet, dans le primaire et depuis deux décennies, les redoublements se situent de façon stable autour de 25% en moyenne.

Selon les indicateurs du (RESEN 2013), le système éducatif camerounais connaît des difficultés malgré les efforts qui sont faits. Du point de vue du taux d'accès, environ 94% des enfants en âge d'entrer à la SIL dans le sous-système francophone et en Class 1 dans le sous-système anglophone ont accès à l'enseignement primaire, mais seulement 57% d'entre eux atteignent le CM2 dans le sous-système francophone et, 75% la Class 6, dans le sous-système anglophone. Le sous-système de l'éducation de base au Cameroun, présente à priori, une grave contradiction.

D'une part, tous les discours officiels prônent une volonté certaine de la création par les gouvernants des écoles pouvant accueillir tous les camerounais sans discrimination, et on observe dans le même temps, une sélection « naturelle » sévère qui se traduit par un nombre très élevé de déperditions, surtout dans la zone d'éducation prioritaire. Par ailleurs, les ODD4 qui ont pour objectif, une éducation pour tous, laissent observer que, malgré la gratuité de l'école promulguée dans le préambule de la Constitution camerounaise dans le primaire, si

des progrès ont été faits pour ce qui est de l'accès à l'école, la rétention reste faible puisque seulement 55% d'une classe d'âge achèvent le cycle.

Par ailleurs, selon le (RESEN 2013), les facteurs qui contribuent à des distributions différenciées de la scolarité au Cameroun sont : le genre, le milieu de résidence, le niveau de richesse de la famille et la religion. La proportion des filles touchées par la déscolarisation est de 22,6% ce qui marque un écart de 6,1 point avec la proportion correspondante dans la population masculine (16,5%). Lorsqu'on s'intéresse à la distribution univariée de la population des enfants non scolarisés selon le genre, on se rend compte que les 9 proportions sont plus élevées chez les filles que chez les garçons. Non accès à l'école : garçons 6,2%, filles 10,4% ; abandon : garçons 10,4%, filles 12,2%.

On peut considérer que l'accès au cycle primaire est plus ou moins universel pour toutes les catégories de la population dans toutes les régions, à l'exception de celles qui sont localisées dans la zone septentrionale du pays (22% de jeunes dans l'Adamaoua n'ont pas accès à l'école, 29 % dans l'Extrême-Nord).

Ces retards vont s'accumuler puisque le taux d'achèvement du primaire est estimé à 58% dans l'Adamaoua et à 46% seulement dans l'Extrême-Nord (contre environ 95 % dans toutes les régions non septentrionales du pays). Le niveau de pauvreté des populations interfère aussi puisqu'on estime que si le taux d'achèvement du primaire est de l'ordre de 98 % pour un jeune du quintile de richesse le plus élevé résidant à Douala ou à Yaoundé, il n'est que de 28% pour un jeune du quintile le plus bas résidant en zone septentrionale. Des analyses complémentaires ont montré les rôles respectifs de l'offre et de la demande dans les scolarisations. Par exemple, dans la partie septentrionale du pays, des facteurs d'offre expliquent pour une part les retards de scolarisation observés par rapport aux autres régions. Mais les facteurs liés à la demande sont aussi importants, près de 20% des enfants ayant une école à proximité raisonnable de leur domicile ne la fréquentent pas. Le taux de redoublement en enseignement primaire du sous-système francophone qui abrite les Zones d'Education Prioritaire est largement plus élevé que celui du sous-système anglophone avec 15% contre 9% pour une moyenne nationale de 11%. Le taux d'abandon est moyen est de 6,6% (2009). La ZEP constituée de quatre régions (Adamaoua, Est, Extrême-Nord et Nord), présente des indicateurs de scolarisation qui se situent en-dessous de la moyenne nationale (RESEN, 2013), ce qui plombe les progrès du pays en matière d'universalisation du cycle primaire. Ces régions sont également confrontées à des mouvements de populations dus aux conflits armés dans les pays voisins. Le Nord, par exemple, continue d'accueillir les déplacés qui fuient leurs zones de résidence habituelles à cause de l'insécurité (Rapport inter agences dans le Nord,

2015). Les exactions perpétrées par les insurgés provoquent des déplacements de populations, des milieux les plus exposés vers les milieux offrant de meilleures conditions de sécurité. L'Est et l'Adamaoua reçoivent de nombreux réfugiés venant de la République Centrafricaine, en proie à une crise politique depuis près d'une décennie. S'il est vrai que leur prise en charge s'exprime en termes de sécurité physique, résidentielle, alimentaire et professionnelle, il n'en demeure pas moins vrai que les enfants déplacés connaissent des perturbations considérables dans leurs trajectoires scolaires.

En effet au regard de leur manière de vivre, le comportement de ces jeunes se traduit par un manque d'intérêt scolaire qui s'observe à travers leur taux d'absentéisme très élevé et les mauvais résultats scolaires, voire les abandons (Evindi, 2015). Les interventions de la composante éducation de base du programme de coopération entre le gouvernement de la République du Cameroun et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, visent à assurer l'accès à tous les enfants à une éducation de base et de qualité. L'atteinte de cet objectif suppose qu'aucun enfant d'âge scolaire ne soit laissé pour compte. Les rapports d'évaluation sur la scolarisation des enfants indiquent un certain nombre de faiblesses qui ne permet pas au gouvernement et à l'éducation de base d'atteindre cette mission.

Or, avec le taux de croissance démographique actuel de 2,4%, la population du Cameroun pourrait atteindre 40 millions d'habitants en 2035, avec une forte proportion de jeunes. Cette population se présente comme un atout incontestable à condition d'être bien formée, bien nourrie et en bonne santé, faute de quoi elle peut devenir un lourd handicap. L'enjeu de l'éducation et de la formation des jeunes consiste à doter cette population d'un bon état de santé, d'éducation, de connaissances et d'aptitude professionnelle capable de les amener à participer au processus de développement du pays.

Il en découle l'impérieuse nécessité comme le rappelle le document, « Cameroun Vision 2035 », d'assurer un accès universel à l'éducation ; d'améliorer l'efficacité interne et la régulation de l'ensemble du système scolaire. Afin de s'assurer que tous les enfants sont en mesure de jouir de leur droit à l'éducation en toute égalité et en respectant les principes d'équité, des bonnes pratiques ont été implémentées de part et d'autres de monde. La réflexion sur les voies et moyens susceptibles de combattre les phénomènes de déscolarisation, de non scolarisation, de décrochage scolaire et d'assurer à tous les enfants le droit à l'éducation en toute égalité, a conduit à l'implémentation des bonnes pratiques dans divers pays du monde en général.

Le milieu de résidence constitue également une discrimination sur la scolarisation au Cameroun. En effet, dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, en général

et en particulier notre terrain d'étude le Nord qui constituent toutes les Zones d'Education Prioritaires (ZEP), les taux de scolarisations sont faibles en raison de leur enclavement, des conditions climatiques particulièrement rudes, de l'inexistence des services de base et d'équipements entraînant des décrochages scolaires des enfants et des taux d'échecs élevés. Les données du (DSSEF 2013, p.10) relèvent clairement ces faits. Si les disparités liées au genre sont relativement modérées, celles entre la localisation urbaine ou rurale sont plus manifestes. Les disparités liées à la richesse et aux religions sont les plus prononcées. Bellamy affirme dans un article de l'UNICEF qu'au Cameroun, la population scolarisée qui est de 51% zone urbaine se réduit en zone rurale de 22%. Dans la même lancée (Fonkeng 2007) fait remarquer que les zones du centre et du littoral présentent les taux de scolarisation les plus élevés soit 21,71% et 29,26% en 2004 ; pour lui ces taux sont dus à l'urbanisation qui exige le développement et l'extension des établissements scolaires. La gratuité a eu pour conséquence, des déficiences en termes de qualité des services offerts, d'efficacité et d'équité dans le public. Au niveau global, le diagnostic révèle aussi le besoin d'améliorer sensiblement la gestion du système éducatif à travers la gestion des personnels et la gestion pédagogique en particulier (DSSEF, 2013).

II.1- La sous-scolarisation du 1er degré : c'est la non-scolarisation

La non-scolarisation est selon le (Grand Dictionnaire Technologique 2016) une approche éducative se déroulant généralement à domicile, sans cadre formel, sans activité d'enseignement systématique et où les choix d'apprentissages sont guidés par les intérêts de l'apprenant. Dans le cadre de cette étude, la non-scolarisation est appréhendée comme le fait pour une personne de ne pas être inscrit dans un établissement d'enseignement scolaire. En réalité, la sous-scolarité du 1^{er} degré s'assimile donc ici à l'ensemble des adolescentes qui n'ont jamais été scolarisées.

Sur le plan international en effet, (l'UNESCO 2016) précise qu'environ 263 millions d'enfants sont victimes de la non-scolarisation dans le monde : 61 millions d'enfants au primaire, 60 millions d'adolescents au 1^{er} cycle du secondaire, et 142 millions pour le 2nd cycle du secondaire. Le (plan International France 2022) précise que, dans le monde plus de 132 millions de filles de moins de 18 ans n'ont jamais été scolarisées. Ce phénomène est plus observable en Afrique (Subsaharienne) où 1/5 enfants en âge de 6 à 11 ans, 1/3 enfants âgés de 12 à 14 ans et plus de 60% de jeunes de 15 à 17 ans n'ont jamais été à l'école. Ici, les filles sont plus vulnérables à ce fléau par rapport aux garçons. L'institut statistique UNESCO (2016) confirme que les filles sont plus susceptibles que les garçons de rester complètement exclues

de l'éducation malgré les efforts et les progrès réalisés ses deux dernières décennies. Selon les données à l'ISU, 15 millions de filles en âge de fréquenter le primaire, n'auront jamais la possibilité d'apprendre à lire et à écrire à l'école primaire, par contre environ 10 millions de garçons seulement. Selon les estimations de l'ISU, en Afrique subsaharienne, 9 millions de filles ne fréquenteront jamais l'école, contre 6 millions de garçons. Au total, 34 millions d'enfants âgés de 6 à 11 ans ne sont pas scolarisés dans la région. Un tiers de ces enfants commencera l'école tardivement, mais près de la moitié restera complètement exclue, les filles rencontrant les plus gros obstacles. L'écart entre les sexes est encore plus important en Asie du Sud, où 4 filles non scolarisées sur 5 n'entreront jamais dans le système éducatif formel, contre 2 garçons non scolarisés sur 5. Environ 5 millions de filles sont exclues de manière permanente de l'enseignement, contre 2 millions de garçons.

L'United Nation Population Division (2018) déclare que : dans un pays comme le Cameroun où nous avons une population estimée à 23,4 millions d'habitants, près de 10 millions sont âgés de moins de 15 ans avec 19% de filles de 6 à 11 ans contre 14,5% seulement des garçons ; 27,6% filles de 12 à 15 ans contre 9,6% seulement pour les garçons qui n'ont jamais été scolarisées (TNSA, 2016L).

La sous-scolarisation du 2nd degré : c'est la déscolarisation

1. Selon le Dictionnaire Larousse (2012), la déscolarisation fait, pour un jeune en âge légal de scolarité, d'avoir interrompu sa scolarité. Dans cette étude, la déscolarisation est le fait de retirer un enfant du système scolaire. Ou encore la déscolarisation est le fait pour un enfant ou un adolescent d'abandonner définitivement ou temporairement ses études. Ce phénomène est d'autant plus présent en milieu rural qu'en milieu urbain, mais plus fréquent chez les filles que chez les garçons.

Dans le cadre International, environ 196 millions des filles entre 6 à 17 ans abandonnant leur études chaque année (Plan International France 2022). En réalité, réitère-t-il cette déscolarisation est due pour la plupart aux mariages précoces. 1/10 filles ne terminent pas leur cycle secondaire et ¼ filles n'achèvent pas leur 1^{er} cycle secondaire. Mais dans les pays en voie de développement, moins de 2/3 de filles finissent les études primaires et seule 1/3 arrivent au terme du 1^{er} cycle du secondaire (Banque mondiale, 2018). Ces taux élevés d'abandon scolaire des filles est due à plusieurs facteurs dont le plus immédiat est le mariage précoce causé par la pauvreté des parents, les grossesses, l'insuffisance des apprentissages à l'école, la médiocrité des enseignants et le coût élevé des études, échecs des enfants aux examens, éloignement des établissements secondaires aux ménages.

Au Cameroun, plus de 426000 filles abandonnent leurs études avant le 1^{er} cycle du secondaire ;65000 filles parmi les 1,086 millions des enfants inscrit aux trois premières années du secondaire abandonnent les études avant leur 4^e années du secondaire (UNICEF-Cameroun, 2018). Dans les régions du septentrions, lus d'un millions de filles sont en situation de déscolarisation en moins de 19 ans à cause des mariages précoce, la distance de la maison avec les écoles(Olivier,2017).En réalité, 23,4% des filles quittent l'école chaque année au Cameroun, soit pour aller en mariage, soit pour des grossesses précoces (Baromètre Communautaire 2016).

La sous-scolarisation du 3^e degré : c'est la scolarisation tardive

La scolarisation tardive est appréhendée comme le fait pour un enfant d'être scolarisé à un âge déjà avancé par rapport à l'âge réglementaire requis pour la classe dans laquelle il s'inscrit. Plus précisément, c'est le retard scolaire ; l'entrée tardive dans le système scolaire ou l'enregistrement des redoublements permanents dans une classe. Ce phénomène constitue une véritable sous-scolarisation du 3^e degré. Car être au-delà de l'âge officiel pour classe du fait d'une entrée tardive ou de redoublements a une forte incidence sur l'abandon de l'école, tout particulièrement dans le secondaire. La fréquentation scolaire au-delà de l'âge officiel est un sujet préoccupant pour les filles aujourd'hui. Le pourcentage d'élèves qui ont au moins 2ans de plus que l'âge officiel de leur classe est déjà élevé en 1^{ère} année de l'enseignement technique et en 6^e pour l'enseignement général, et il augmente au fur et à mesure que les élèves redoublent et accusent un retard toujours plus important. Cette forme de sous-scolarisation frappe beaucoup plus les filles, car la quasi-totalité des filles ont souvent une émancipation physique très avancée par rapport à leur âge chronologique. Dans ce cas, la scolarisation tardive devient un véritable facteur des mariages et grossesses précoces qui engendrent inéluctablement la déscolarisation de celles-ci.

Au plan international, nous pouvons constater qu'au Ghana, le pourcentage des filles ayant dépassé l'âge officiel s'élève à 57% chez les élèves de 5^{ème} année, et à seulement 50% chez les élèves de 8^{ème} année. A Malawi, il s'élève à 51% en 6^{ème} année, et à 34% en 8^{ème} année, alors que le pourcentage de garçons ayant dépassé l'âge officiel reste stable. Comme les élèves ne peuvent pas sauter les classes, cela semble indiqué que ceux qui ont dépassé l'âge officiel sont plus susceptibles d'abandonner l'école. Les enquêtes auprès des ménages fournissent également d'autres informations concernant les élèves qui ont dépassés l'âge officiel et celles révèlent généralement qu'une entrée tardive est plus courante dans les

ménages pauvres. Par exemple, en Haïti, 36% des 60% d'élèves les plus pauvres, sont entrés à l'école primaire au moins 2 ans plus tard par rapport à l'âge officiel d'entrée en 2012. L'ampleur de l'écart double en 4^{ème} année où 75% des élèves les plus pauvres ont dépassé l'âge officiel, ce qui suggère qu'ils sont plus susceptibles de redoubler et de prendre du retard. En Swaziland, l'écart entre les enfants les plus pauvres et les plus riches lors de l'entrée à l'école primaire n'est pas significatif. Mais il augmente rapidement en 5^{ème} année, où 54% des 60% les plus pauvres ont dépassé l'âge officiel (Rapport GEM utilisant les enquêtes auprès des ménages).

Au plan national, c'est la loi n°98/004 du 14 avril 1998 portant Orientation de l'Education au Cameroun qui fixe les âges réglementaires d'admission d'un enfant à l'école et l'âge requis pour des niveaux d'enseignement précis. Au niveau de la maternelle, l'âge d'admission est de 4 ans et les études durent 2 ans (1 an en petite section et 1 an à la grande section). Pour l'enseignement primaire, puisque l'enfant doit sortir de la maternelle ayant déjà 5 ans, l'âge requis pour l'admission au niveau 1 du primaire (SIL) est de 6 ans mais on peut tolérer 5 ans. Ici, le parcours d'étude normal et réglementaire est de 6 ans (niveau 1=2 ans ; niveau 2=2 ans ; niveau 3=2 ans). Cela dit : l'âge normal d'admission au premier cycle du secondaire est de 12 ans pour les enfants qui n'ont pas redoublés. Or, sachant qu'à 11 ans, les filles développent déjà plusieurs caractères sexuels secondaires et sont même pour certains, très actives à la sexualité et prêtes d'abandonner les études. Nous pouvons donc croire aux statistiques qui attestent que plus 23,4% des filles quittent l'école chaque année au Cameroun, soit pour aller en mariage, soit pour des grossesses précoces (Baromètre Communautaire, 2016). Plus de 70% des filles camerounaises souffrent d'analphabétisme (Olivier, 2017) d'où notre sujet de recherche : facteurs socio-économique et déperdition scolaire de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun.

III. QUESTIONS DE RECHERCHE

Une question de recherche est une interrogation posée par le chercheur qui oriente le travail de recherche. Elle est organisée en deux axes fondamentaux : Une question principale et des questions secondaires. Dans ce travail, nous nous sommes posé une question principale et trois questions secondaires.

III.1. Question principale de recherche

La question de recherche principale de cette étude est la suivante : comment les facteurs socio-économiques influencent la déperdition scolaire de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun ?

Cette question a été opérationnalisée en trois questions secondaires.

III.2. Questions secondaires

Les questions secondaires de cette étude sont les suivantes :

QRS1 : De quelle manière la motivation des élèves impacte l'éducation de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun ?

QRS2 : Quelles sont les éléments de l'insécurité sociale qui influencent la déperdition scolaire de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun ?

QRS3 : Comment la pauvreté influence l'éducation de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun ?

VI. HYPOTHESES DE L'ETUDE

Une hypothèse est une réponse anticipée à une question de recherche.

VI.1. Hypothèse générale

L'hypothèse générale que pose ce travail est : les facteurs socio-économiques influencent la déperdition scolaire de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun.

VI.2. Hypothèses de recherche

De l'hypothèse générale, découlent trois hypothèses de recherche.

HR1 : la faible motivation des élèves impacte l'éducation de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun.

HR2 : l'insécurité sociale influence la déperdition scolaire de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun.

HR3 : la pauvreté impacte l'éducation de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun.

V. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

V.1. Objectif général

L'objectif général de cette étude est de démontrer comment les facteurs socio-économiques influencent la déperdition scolaire de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun.

A la suite de cet objectif général, nous pouvons formuler les différents objectifs spécifiques en lien avec celui-ci.

V.2. Objectifs spécifiques de l'étude

- Démontrer que la faible motivation des élèves impacte l'éducation de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun.

- Démontrer que l'insécurité sociale influence la déperdition scolaire de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun.
- Démontrer que la pauvreté impacte l'éducation de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun.

INTERET D'ETUDE

Tout travail de recherche de gain ou profit dont devraient tirer les lecteurs et même le public après consultation. L'intérêt de cette recherche est axé sur le plan scientifique, le plan pratique, le plan social et le plan économique.

1-6-1 Intérêt scientifique

Ce travail qui met l'accent sur les facteurs socio-économiques et déperdition scolaire de la jeune fille MAFA permettra à la communauté scientifique de s'intéresser à ce domaine et d'approfondir le travail commencé pour parvenir à des résultats probants. Les résultats de cette recherche peuvent inspirer davantage des nombreux chercheurs. Ces derniers pourront par la lecture de ce travail, par l'exploitation de manquement, orienter les recherches afin de parvenir à résoudre les problèmes liés aux difficultés évoqués dans l'étude.

1-6-2 Intérêt pratique

Dans cette partie, l'intérêt est plus pédagogique. Cette étude consiste à interpellé à la fois l'Etat et la communauté éducative par rapport aux facteurs socio-économiques et de la déperdition scolaire de la jeune fille MAFA. Le projet commun de la société qui est l'éducation, est une affaire de tous et de chacun. L'école est un milieu ouvert à la société et même à la communauté éducative. L'école et la société devrait travailler en symbiose pour atteindre les objectifs de la société qui passent à travers l'école. Dans ce cas, rendre favorable l'éducation de la jeune fille MAFA qui devrait être la principale préoccupation de la communauté éducative. C'est dans ce cadre d'interpellation que s'inscrit le but principal de notre recherche.

L'amélioration de l'éducation des filles en général et celle de la jeune fille MAFA en particulier a une incidence sur l'éducation de qualité. Les facteurs socio-économiques constituent un problème majeur sur l'éducation car, ces derniers sont au niveau du système éducatif les catalyseurs de la promotion de l'éducation de qualité dans les écoles.

1-6-3 Intérêt social

Sur le plan social, cette étude pourrait permettre à l'Etat d'améliorer les conditions de vie de la jeune fille. En effet, une bonne prise en charge de la fille pourrait la mettre à l'abri du besoin et la motiver au travail dans le but d'atteindre les objectifs à l'éducation.

1-6-4 Intérêt économique

Cette étude, en aidant à améliorer l'efficacité du système éducatif, permettra d'utiliser de manière efficiente les ressources allouées à l'éducation. Il s'agit des ressources financières et matérielles. Cette étude a le mérite de rappeler la norme qui stipule que l'Homme doit être au cœur de l'organisation qui l'emploi en tant que ressource qui catalyse toutes les autres pour l'atteinte des résultats escomptés.

1.6.5. Intérêt culturel

Il s'avère nécessaire pour nous de s'intéresser aux phénomènes des mariages précoces. Ceci dans le souci d'amener les garants et les partisans de la culture traditionnelle à comprendre que la scolarisation de la jeune fille dans notre société est un versant d'or. Par conséquent, point n'est besoin de faire subir le martyre et le traumatisme à la jeune fille comme c'est le cas dans certaines régions du pays avec les pratiques telles que les ancestrales, et les fessées publiques (pour celles qui refusent d'obtempérer aux recommandations traditionnelles) pour des fins économiques et parfois pour l'empêcher de mener une vie sexuelle pouvant la conduire au mariage précoce qui se traduit par la déscolarisation précoce. L'adolescent a plutôt besoin d'être scolarisée et libre, d'être instruite et le respect de ses droits, afin de pouvoir acquérir les connaissances sur l'éducation sexuelle, et bien d'autres valeurs sur la dignité féminine lui permettant de gérer ses pulsions sexuelles, des capacités à pouvoir booster la croissance économique, et socioculturelle de toute la famille en particulier, et celle de tout le pays en général, et avoir des résultats scolaires meilleurs.

DELIMITATION

Il est question dans cette rubrique de notre chapitre de circonscrire notre recherche dans une dimension thématique et spatio-temporelle. Autrement dit, il s'agit de circonscrire les bornes de notre étude dans ces dimensions.

1-7-1 Délimitation thématique

Le champ d'étude sur « l'éducation de la jeune fille » est vaste. Nous nous sommes limités sur les facteurs socio-économiques et déperdition scolaire de la jeune fille MAFA. En effet, la rénovation pédagogique et de la formation des filles constituent les priorités du gouvernement camerounais. Or, l'éducation des filles en général et celle des filles MAFA en particulier nous

permettra de mieux appréhender le phénomène de déperdition scolaire au sein des établissements.

1-7-2 Délimitation spatio-temporelle

Cette étude qui pose le problème lié aux facteurs socio-économiques est pertinent non seulement au niveau national mais aussi et surtout au niveau de la région du Nord, plus précisément dans la ville de Guider. Le choix de cet arrondissement dans cette étude se justifie par la gravité dudit problème dans cette localité.

L'enquête de cette étude a été menée auprès des filles Mafa du Nord-Cameroun. Le travail de ce mémoire a été bâti durant tout le second semestre de l'année académique 2021-2022.

C'est dans cette optique que nous avons formulé ce sujet comme suit : « facteurs socio-économiques et déperdition scolaire de la jeune fille MAFA de la Région du Nord Cameroun ».

1-8 DEFINITION DES VARIABLES

1-8-1 Variable indépendante

Dans cette recherche, la variable indépendante porte sur les facteurs socio-économiques de la jeune fille. Nous l'avons opérationnalisée en trois sous variables indépendantes.

Sous variables indépendantes 1 : la faible motivation des parents.

Pour indiquer cette variable, nous avons retenu les aspects suivants : L'absentéisme, le mauvais climat en classe, le manque d'espoir pour l'avenir et le découragement.

Sous variables indépendantes 2 : La violence en milieu scolaire

Les indicateurs retenus pour mesurer cette variable sont les suivants : L'intimidation, violence verbale, violence physique, conditions de l'environnement scolaire, les conditions d'enseignement et d'apprentissage, ratio entre élève et enseignant

Sous variables indépendantes 3 : inégalité des revenus

Les indicateurs de cette troisième variable indépendante sont les suivantes : Manque de travail salarié, condition de l'environnement social.

1-8-2 Variable dépendante

Quant-à-la variable dépendante de cette recherche qu'est la déperdition scolaire de la jeune fille, nous avons retenu les indicateurs suivants : l'échec scolaire, l'abandon, le mariage précoce, le taux de déperditions scolaires, le taux de redoublements, et les compétences écrites des élèves.

Tableau 1 : Description synoptique de l’opérationnalisation des variables

Hypothèse générale	Hypothèse de recherche	Variables indépendantes	Indicateurs	Modalités	Variables dépendantes	Indicateurs	Modalités
-les facteurs socio-économiques entraînent la déperdition scolaire de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun .	HR1 : la faible motivation des élèves.	V I1 : l’implication des parents dans l’éducation de leurs enfants	Manque de performance	- Accord - désaccord	VD : Déperdition scolaire de la jeune fille.	Abandon	- Accord - désaccord
			Mauvais climat en classe	- Accord - désaccord		Mariage précoce	- Accord - désaccord
			Manque d’espoir pour l’avenir	- Accord - désaccord		L’échec scolaire	- Accord - désaccord
			Le découragement	- Accord - désaccord			
	HR2: l’insécurité influence la déperdition scolaire de la	V I2 : La violence en milieu scolaire	Conditions de l’environnement scolaire (violence physique et morale)	- Accord - désaccord			

	jeune fille MAFA de la région du Nord- Cameroun.		Les conditions d'enseigne ment et d'apprentissa ge	- Accord - désaccord			
			Ratio entre élève et enseignant	- Accord - désaccord			
	HR3 : la pauvreté influence l'éducatio n de la jeune fille MAFA de la région du Nord- Cameroun.	VI3 : inégalité des revenus	La délinquance	- Accord - désaccord			
			Condition de l'environnem ent social				

Conclusion : Dans ce chapitre, consacré à la problématique générale de l'étude, la présente étude porte sur les facteurs socioéconomiques et déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. Ce travail de recherche a permis d'identifier le problème d'étude

qui se situe au niveau de l'éducation de la jeune fille. Dans l'optique d'éclaircir le problème, l'étude a élaboré trois questions de recherche et trois hypothèses à solutionner pour résoudre ce problème. La suite du travail permet de faire un cadre conceptuel et théorique dans l'optique de mieux comprendre le problème de recherche.

CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE

Il était question pour nous dans le chapitre précédent d'exposer la problématique de cette recherche à partir de laquelle nous nous sommes posé un certain nombre de question de recherche. Dans le présent chapitre, nous nous intéressons à détailler les considérations conceptuelles théoriques. Car, comme le dit l'adage populaire, « la connaissance du passé permet de comprendre le présent afin de préparer l'avenir ». Sur cette base, nous examinons les différents travaux qui ont été menés sur l'explication de l'éducation de la jeune fille.

2-1 DEFINITION DES CONCEPTS

Il s'agit ici de circonscrire et de signifier ce dont il est question dans la recherche. En réalité, la définition des concepts consiste à lever toute équivoque d'opérationnalisation qui sera donnée aux concepts utilisés dans l'étude. C'est ainsi que Grawitz (2001) définit le concept comme *une abstraction, une pensée, un moyen de connaissance*. Pour D. Hervé, le concept est une relation dynamique entre trois choses : la compréhension, la dénomination et l'extension. A Tremblay de renchérir : c'est une idée plus ou moins abstraite (cité par Depelteau, 2003 ? P.177). Ainsi, la définition des concepts est fondamentale en science de l'éducation. Car, la première démarche du chercheur consiste à définir les choses dont traite la recherche afin que l'on sache de quoi il est question (E. Durkheim, 1968, p.17) cité par G. Tsafack (1998, p.17). Pour Cohen cité par R. Akuolouze (1991, p.5), « *la définition des concepts, permet de faciliter la communication et de promouvoir un usage commun des termes contenus dans la recherche* ». C'est dans ce sillage que nous avons signifié les concepts fondamentaux suivants de cette étude.

Facteurs socio-économiques : sont les expériences et les réalités sociales et économiques (relatives aux problèmes sociaux dans leur relation avec les problèmes économiques) qui contribuent à façonner la personnalité, les attitudes et le mode de vie d'une personne. Les facteurs peuvent également définir les régions et les quartiers. Les organismes d'application de la loi de tout le pays, par exemple, citent souvent le facteur socioéconomique de la pauvreté comme étant lié aux régions où les taux de criminalité sont élevés.

La socio-économie : traite de l'action économique dans son contexte social et de la relation respective avec d'autres processus sociaux, politiques, démographiques, écologiques et spatiaux. C'est une science sociale et économique relativement nouvelle, mais pas une discipline individuelle hautement spécialisée, mais plutôt une perspective commune de plusieurs disciplines qui coopèrent dans la recherche et l'enseignement afin de mieux comprendre, décrire et expliquer la réalité sociale, économique et politique. La socio-économie est à la fois un programme de recherche et un domaine d'études qui est désormais ancré dans quelques universités. En tant que perspective interdisciplinaire et domaine d'études interdisciplinaire, elle s'appuie sur des théories et des méthodes de plusieurs matières académiques, notamment l'économie, la sociologie, l'histoire, la géographie économique et sociale et les sciences politiques. La considération d'un système en tant que système socio-économique joue un rôle particulier.

La caractéristique socio-économique est la prétention globale d'être capable de décrire et d'expliquer l'économie et l'action économique d'une manière plus réaliste "et donc plus complète que l'économie standard ou les approches néoclassiques. Ceci est basé sur une compréhension complexe des tâches et de la méthodologie des sciences sociales modernes, dont l'économie fait partie.

La socio-économie suit une approche fondamentalement interdisciplinaire, traitant de l'interrelation entre le social et l'économie, le comportement humain et les réglementations normatives, la répartition inégale des ressources, qui à leur tour sont ancrées dans certaines conditions environnementales.

Déperdition scolaire: Pour S. BASSONON cité par Ouattara Maimouna (2011, p.29), « *la déperdition renvoie à la combinaison de quatre facteurs d'importance inégale : le redoublement, l'abandon volontaire, ou involontaire, qui intervient avant la fin du cycle, l'exclusion définitive (par le conseil de classe ou le conseil de discipline, l'insuffisance de rendement), le décès qui interrompt et la vie et les études* ». En effet, au terme d'une année scolaire, il est fréquent de lire sur les bulletins de notes des élèves les appréciations comme : *admis en classe supérieure, redouble la classe, exclus*. Autrement dit, chaque cohorte d'élèves se répartit à la fin de l'année entre trois groupes suivants : les promus, les redoublants, les exclus pour insuffisance de résultat et /ou pour abandon. En somme, la déperdition scolaire résulte de la combinaison de deux facteurs essentiels que sont le redoublement de classe et l'exclusion pour insuffisance de résultats, mauvaise conduite ou abandon. Félix N.D COMPAORE (2010) a donné une définition de la déperdition scolaire. Pour lui, le terme de

dépense scolaires ou dépenses d'effectifs désigne « la sortie prématurée d'une partie des effectifs scolaires engagés dans un cycle ou dans un programme d'études ». Les dépenses scolaires désignent donc l'ensemble des difficultés qui empêchent l'élève inscrit dans un cycle d'achever ses études dans le délai prescrit. Certains assimilent les dépenses scolaires aux échecs scolaires qui sont des manques de réussite dans les études. C'est un phénomène qui affecte de façon négative le rendement scolaire.

Comme nous l'avons déjà souligné, il est possible d'estimer le niveau des dépenses scolaires d'une année scolaire à travers les redoublements, les abandons prématurés et les retards scolaires.

Inégalité de chances : c'est le principe selon lequel un enfant, suivant la classe sociale dont il est issu, n'aura pas la même chance de réussite qu'un enfant issu d'une classe sociale différente.

La motivation : désigne l'action de motiver, c'est-à-dire d'exposer les motifs d'une décision, d'une opinion, etc.

L'image de soi : c'est une attitude plus ou moins favorable envers soi-même, la manière dont on se considère, le respect que l'on se porte, l'appréciation de sa propre valeur dans tel ou tel domaine.

Le redoublement: Il consiste, pour un élève n'ayant pas réussi aux examens de passage ou n'ayant pas obtenu la note minimale pour accéder en classe supérieure, à reprendre la classe effectuée l'année scolaire antérieure. Plus précisément, le redoublement concerne les élèves qui passent leur deuxième, Troisième ou quatrième année dans une même classe, que ce soit dans le même établissement scolaire ou dans l'autre.

Le redoublement vise à donner une nouvelle chance de réussite à qui est supposé n'avoir pas encore maîtrisé les matières essentielles de l'année d'études qu'il effectuait. Il est une forme de recyclage qui permettra à l'élève de mieux assimiler les connaissances qu'il n'a pas pu acquérir la première fois. C'est également une mesure de renforcement de la réussite scolaire future de l'élève. Cette mesure du système éducatif ne résout pas pour autant le problème, puisque les causes des redoublements sont diverses.

Autrement dit, si un enfant redouble une classe, cela ne signifie pas, de prime abord, qu'il n'a pas acquis le niveau de connaissances nécessaire pour cette classe ou encore qu'il soit médiocre, d'autres facteurs entrent en ligne de compte.

L'abandon: C'est le fait pour un élève ayant entamé un cycle d'études donné, de l'interrompre avant de l'avoir achevé et/ou obtenu le diplôme le sanctionnant. Il se

manifeste

sous trois formes :

- **l'abandon** définitif (interruption définitive de la scolarité);
- **l'abandon** provisoire ou déscolarisation (possibilité pour l'enfant de réintégrer le système éducatif lorsque les conditions seront plus favorables à sa scolarisation);
- **l'abandon** progressif ou décrochage (caractérisé par un absentéisme répétitif et de plus en plus régulier de l'élève en cours de scolarité, se soldant par un abandon provisoire ou définitif).

Ces formes d'abandon peuvent être volontaires ou involontaires, et leurs causes sont aussi diverses que celles des redoublements. Toutefois, comme le reconnaît Deblé, les causes des abandons sont plus "sociologiques" que celles des redoublements qui sont particulièrement d'ordre "pédagogique"

L'abandon traduit par ailleurs l'incapacité de l'élève à s'adapter ou à supporter le système éducatif dans lequel il évolue. Il peut également traduire la déception des parents ou de l'élève face à des redoublements répétitifs. Il peut enfin être la conséquence de l'environnement (social, économique et politique) dans lequel vit l'enfant.

Le retard scolaire : Il s'agit d'un décalage dans le parcours scolaire de l'élève par rapport à ce qui est institué par la législation éducative. Ce décalage s'appréhende à travers l'âge de l'enfant et la durée totale du niveau d'enseignement entamé. Ainsi, si dans une classe donnée, l'âge de l'enfant est supérieur à l'âge normal pour cette classe, il s'agit d'un retard scolaire. De même, si la durée réelle d'un cycle (nombre total d'années réellement effectué par l'élève pour achever un cycle d'études) est supérieure à la durée légale (nombre total d'années nécessaire pour achever ce cycle), on parlera également de retard scolaire.

Ce phénomène est la résultante des redoublements aussi bien que des abandons provisoires. Il est également causé par l'inscription de l'enfant après l'âge légal d'admission à l'école. La meilleure méthode pour l'estimer consiste à combiné les informations sur l'âge de l'élève et sur la durée réelle du cycle.

Dans le cadre de cette étude, nous n'allons pas nous attarder sur cette dernière forme de déperdition. De ce fait, l'accent sera particulièrement porté sur les déperditions d'effectifs sous forme de redoublements et d'abandons.

Education : Etymologiquement, ce mot provient du latin «educere » qui signifie « éduquer », l'action de guider hors de, c'est à dire développer, faire produire. Le grand Larousse de la langue française définit l'éducation comme : *l'action de former, d'instruire*

une personne, spécialement un enfant ou un adolescent, et développer ses qualités physiques, intellectuelles, orales et de lui faire acquérir des habitudes et des principes de conduites durables. Pour Zannier (2014), l'éducation est *l'apprentissage d'un ensemble de savoir et des règles permanentes permettant à un enfant de devenir un adulte capable de vivre en société.* Dans le cadre de cette étude, l'éducation signifie apprentissage et développement des facultés intellectuelles, morales et physiques. Spécialement, c'est l'acquisition des compétences et des éléments culturels caractéristiques du lieu géographique, du contexte socio environnemental et de la période de l'histoire. Ce concept apparait relativement dans la langue française au début du 16^e siècle et prend plusieurs sens selon qu'on est philosophe, anthropologue, psychologue, sociologue, etc.

En réalité, l'éducation permet à un enfant de recevoir les informations, de les comprendre et de les assimiler, mais encore d'avoir une opinion ou un jugement personnel sur ce qu'il apprend. Une bonne éducation doit donc permettre à l'individu d'utiliser ses potentialités au maximum, de faire face aux difficultés qu'il rencontrera inévitablement dans sa vie et de s'adapter à l'évolution sociale de son temps, qui peut avoir une répercussion sur son mode de vie ou son activité professionnelle. L'éducation c'est l'apprentissage d'un ensemble de savoir et règle permettant à un enfant de devenir un adulte capable de vivre en société.

Du point de vue anthropologique, l'éducation pour l'ensemble des sciences humaines et sociales se situe au cœur de ce qui fait leur vocation. Elle permet de comprendre l'être humain dans une unité et sa diversité, sa genèse individuelle et sociale, ses particularités, ses potentiels d'évolution. De nos jours, le regard anthropologiques de l'homme en situation d'éducation, d'enseignement / apprentissage est omniprésent dans la recherche en éducation. Ainsi, le processus d'enseignement, d'éducation ou de formation la transmission, la production et l'approbation des savoirs. C'est la raison pour laquelle Kant (1776) affirma: *l'homme ne devient l'homme que par l'éducation, les sciences de l'éducation prennent chaque jour davantage la mesure de cette fabrique de l'humain.*

Du point de vue sociologique, l'éducation vise la socialisation de l'être humain en lui transmettant des manières d'être et d'agir qui caractérisent les groupes sociaux auxquels il appartient. Grâce à la socialisation, l'individu s'approprie les normes et valeurs spécifiques de son milieu social. En dehors de la socialisation, l'éducation vise aussi la culture de l'être humain. La culture est donc la résultante du processus de socialisation d'un individu. Ainsi, tout individu possède une culture : celle de la société. Selon Durkheim (1922, p51), l'éducation est *l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore*

mûres pour la vie sociale. Elle a pour objectif de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que lui réclame la société à laquelle il appartient. Durkheim (1966), pense donc que l'école a deux grandes fonctions : l'Intégration sociale et publique des jeunes générations, ainsi que leur insertion dans la division sociale du travail.

Du point de vue juridique, le droit à l'éducation est un droit essentiel qui permet à tout un chacun sans distinction de sexe, de recevoir une instruction et de s'épanouir dans sa vie sociale. Le droit à l'éducation est vital pour le développement économique, social, et culturel de toutes les sociétés. Ainsi, au regard de ce qui se passe dans la pratique, nous constatons avec beaucoup d'amertume que ce droit est violé en ce qui concerne les jeunes filles qui, la plupart du temps, se voient attribuées les tâches ménagères, les travaux champêtres au détriment de leur instruction. Et pire même encore, elles sont envoyées en mariage. Delors que celles-ci présentent quelques symptômes de la puberté. De tels comportements ne permettent pas à l'Etat d'atteindre ses objectifs. Notamment, l'école pour tous qui est un droit réservé à tous et spécialement aux couches sociales défavorisées.

L'éducation peut être définie comme le processus de socialisation des individus. En s'éduquant, la personne assimile et acquiert des connaissances. L'éducation implique également une sensibilisation culturelle et comportementale où les nouvelles générations acquièrent les modes de vie des générations précédentes.

Le processus éducatif est inscrit dans un ensemble de compétences et de valeurs produisant des changements intellectuels, affectifs et sociaux sur l'individu. Selon le degré de sensibilisation atteint, ces valeurs peuvent durer toute une vie ou juste une certaine période de temps.

Dans le cas des enfants, l'éducation vise à favoriser la structuration de la pensée et des formes d'expression. Elle contribue au processus de maturation sensorielle et motrice et stimule l'intégration et la convivialité en groupe. En revanche, l'éducation formelle ou scolaire est la présentation systématique d'idées, de faits et de techniques aux élèves. Une personne exerce une influence ordonnée et volontaire sur une autre dans le but de la former. Ainsi, le système scolaire est la façon selon laquelle une société transmet et conserve son existence collective parmi les nouvelles générations. D'autre part, il y a lieu de noter que la société moderne accorde une grande importance au concept d'éducation permanente ou continue, qui stipule que le processus éducatif ne se limite pas qu'à l'enfance et à la jeunesse puisque l'être humain a besoin d'acquérir des connaissances tout au long de sa vie.

Dans le domaine de l'éducation, un autre aspect-clef est l'évaluation, qui présente les résultats de l'enseignement et de l'apprentissage. L'évaluation contribue à améliorer l'éducation et, à vrai dire, elle ne se termine jamais, étant donné que chaque activité réalisée par un individu est soumise à une analyse afin de déterminer s'il a atteint ou pas les objectifs visés.

REVUE DE LA LITTÉRATURE :

Dans cette partie, il est question de faire un inventaire des différents travaux relatifs au sujet de notre étude. La revue de la littérature signifie selon Aktouf (1987) « l'état des connaissances sur un sujet ». D'après Angers (1992, p. 49), le terme « revue de la littérature » désigne : l'espace où se déroule en grande partie les débats scientifiques. Elle est l'occasion pour un chercheur de faire un état des recherches des autres chercheurs dans un domaine précis pour en montrer la pertinence, l'intérêt, mais également les limites ou les faiblesses dans le but de montrer qu'il reste des choses à faire pour tel ou tel phénomène et même qu'il est nécessaire d'entreprendre une recherche à ce sujet. C'est dire que la revue de la littérature est indispensable à toute recherche dans la mesure où, c'est à ce niveau que le chercheur évoque les travaux scientifiques qui ont précédé sa recherche jusqu'ici. Il s'agit pour le chercheur de faire une sorte d'inventaire de ce qui a été élaboré dans son champ d'étude. Selon (Akoulouze 1991, p. 12), la revue de la littérature permet : d'analyser des différentes démarches théoriques pratiquées dans le domaine de référence de façon critique afin de mieux comprendre ou de mieux dégager, avec le plus de précision l'aspect de la théorie qui intéresse le problème.

La recherche est une construction à long terme, tel un édifice auquel participent plusieurs architectes. C'est pour cela qu'il convient avant d'ajouter sa propre pierre à l'édifice, d'examiner ce qui a été déjà réalisé jusque-là. La revue de la littérature vise donc à réunir le maximum d'information sur les écrits disponibles concernant le sujet choisi (Guidère 2014, p 11). De nombreux auteurs se sont attardés sur la transition école-collège ainsi qu'aux différentes manières de résorber ce phénomène. La mise en place des politiques capables d'entraîner une réduction du taux d'abandon scolaire, demande qu'on ait une bonne connaissance des déterminants de cette déperdition. L'abandon scolaire étant un phénomène essentiellement microéconomique individuel, les professionnels de l'éducation se doivent de comprendre le processus qui conduit à la décision d'abandonner l'école ainsi que les facteurs qui peuvent influencer cette décision.

Dans le cadre de cette recherche, le phénomène étudié est : les facteurs socio-économiques et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. C'est un phénomène qui touche de différentes façons toutes les régions du pays, en fonction des réalités socioculturelles de chaque localité. En réalité, il sera très difficile pour nous de faire un inventaire exhaustif de l'ensemble des facteurs responsables de la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. Par conséquent l'accent sera mis sur certaines études fiables qui ont su traverser l'espace et le temps à travers leur valeur consistante.

Il est donc question de faire un recensement des documents utilisés et de les mettre en cohérence avec l'objet de la recherche. A ce titre, il s'agit de mener à fond une revue suivant les objectifs de l'étude, à travers les synthèses des lectures effectuées, mais aussi de maîtriser le problème à travers les théories qui sous-tendent et clarifient la problématique des facteurs socio-économiques de l'éducation de la jeune fille en générale et ceux de la fille MAFA de la région du Nord-Cameroun et la déperdition scolaire en particulier.

Plusieurs travaux consacrés à l'économie de l'éducation visent à identifier les indicateurs pertinents de l'efficacité interne des systèmes éducatifs. Le faible revenu est fonction de la pauvreté. Le niveau de revenu familial est l'une des influences les plus importantes sur la demande d'enseignement au Cameroun et se traduit par la participation à l'enseignement (Fawe 2012). Selon l'UNESCO (2012) les parents les pauvres en particulier négligent de plus en plus l'éducation de leurs filles. Les familles pauvres trouveraient certainement difficile de payer des frais de la scolarité pour les filles. Les familles pauvres ont tendance à avoir une grande population de frères et sœurs plutôt que des familles à revenu élevé (Chepchieng. 2014). Dans bien des régions, les parents étaient réticents à envoyer leurs filles à l'école de peur de perdre leur revenu (HUMANIUM (2017)). Leur scolarité n'a pas été perçue comme une valeur ajoutée à la richesse des épouses, mais plutôt comme une valeur inférieure qui a fait que les filles se sont vu refuser l'éducation même dans les ménages riches : elles ont été valorisées et classées comme faisant partie des biens du ménage (Mbilingi et Mbughuni, 2011).

Au Cameroun il a été signalé que la participation des filles à l'enseignement ou à l'éducation, avait été affectée négativement en raison de facteurs socio-économiques qui faisaient que 50 % étaient en dessous du seuil de la pauvreté (HUMANIUM (2017)). Compte tenu de cela, les frais prohibitifs et autres prélèvements imposés par les établissements d'enseignement ont eu un impact négatif sur la participation effective des filles à un enseignement efficace. Une pratique qui résulte de la pauvreté est la question du travail des

enfants. Le travail des enfants est une pratique endémique qui continue d'empêcher les enfants, en particulier les filles, de fréquenter l'école. De nombreuses filles d'âge scolaire travaillent comme filles au foyer et comme gardiennes d'enfants dans les régions urbaines et rurales afin de répondre à leurs propres besoins et à ceux de leurs parents. Ces enfants ne peuvent pas participer efficacement à l'éducation (Nacobile, 2017).

Après avoir relevé les diverses contraintes qui entravent l'éducation des filles dans la plupart des régions du pays, les Ministères en charge de l'éducation ont recommandé que le plus urgent soit d'assurer la participation et l'amélioration de la qualité de l'éducation des filles et d'éliminer les obstacles qui entravent leur participation active à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Les enfants inscrits dans les écoles proviennent de différents groupes socio-économiques qui peuvent être élevés, modérés ou faibles, comme en témoignent le revenu familial, le niveau de scolarité des parents et la profession. Il semble que les familles de la classe inférieure disposent d'un nombre limité de manuels scolaires et d'autres matériels nécessaires pour réussir l'acquisition de l'enseignement dans le cadre de la transition école-collège. (Chepchieng&Kiboss, 2014).

D'autre part, les conditions socio-économiques au sein de la maison ou de la famille peuvent également exposer les enfants. Plus encore, la fille a des expériences qui peuvent la rendre plus vulnérable aux problèmes d'apprentissage et de comportement. Selon le plan national de développement (2012), les taux de transition et d'achèvement dans les écoles sont demeurés inférieurs à 50% indice essentiel de pauvreté et d'augmentation du coût de l'éducation.

Dans la plupart des familles, en ZEP la pauvreté constitue un obstacle à l'éducation de leurs enfants. Il a été observé que dans les pays où la scolarité des élèves se heurte à de nombreux obstacles, les décisions de la famille concernant les enfants dépendent non seulement des ressources disponibles, mais aussi de l'éducation que l'on s'attend à ce que les enfants et la famille en général reçoivent. Le niveau de revenu familial est une autre influence puissante sur la demande d'éducation secondaire au Cameroun et dans la région du Nord en particulier. Le ménage est l'unité de base de production et de reproduction. Selon l'UNESCO (2012). 52% de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté, les pauvres ont donc tendance à accorder la priorité aux besoins essentiels tels que l'alimentation, les vêtements d'abri et l'éducation est placée à distance. C'est un indice de la baisse du revenu et de l'escalade du coût du matériel éducatif qui ont rendu la plupart des parents incapables d'éduquer leurs enfants, même s'ils sont prêts à le faire. D'autres facteurs qui contribuent et qui n'influencent pas directement sont les facteurs socioculturels.

Les facteurs socioéconomiques font référence au mode de vie des gens qui s'exprime par leurs attitudes, leur croyance virtuelle, leurs valeurs et leurs systèmes pédagogiques de génération en génération grâce aux systèmes de socialisation de la communauté (Brock et Cammish, 2011), ont mentionné que la culture et les traditions inhibent la participation des filles à l'enseignement et que les principaux aspects sont les mutilations génitales féminines et les mariages précoces.

Une éducation de qualité est la pierre angulaire d'une nation prospère. Mais au Cameroun un pays ethniquement divers en Afrique centrale, l'état de l'éducation des filles au Nord-Cameroun est troublant, car elles n'ont pas accès à une éducation de qualité et beaucoup d'entre elles ne sont même pas inscrites à l'école. Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO, près de 60 % des filles au Nord-Cameroun sont analphabètes en particulier celle de Guider.

Divers facteurs influent sur le manque d'éducation des filles au Nord-Cameroun. Les valeurs traditionnelles étouffent les chances de scolarisation prolongée ou de toute autre scolarisation des filles. La pauvreté oblige souvent les femmes à quitter l'école, à travailler et à gagner un revenu pour leur famille. De plus, les taux élevés de grossesse chez les jeunes et de mariage d'enfants nuisent à l'éducation continue de nombreuses filles. Bien que le Cameroun ait ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant de 1989, qui fixe l'âge minimum du mariage au début de l'âge adulte, l'âge légal du mariage dans le pays est toujours de 16 ans avec l'autorisation parentale. En 2014, l'UNICEF a constaté que plus de 31 % des adolescentes au Nord-Cameroun étaient mariées avant l'âge de 18 ans.

Les normes patriarcales font également baisser l'éducation des filles au Cameroun. Patience Fielding de l'Université de Californie, Berkeley a constaté que les activités éducatives des femmes sont encore plus restreintes dans les établissements d'enseignement supérieur ainsi, en particulier dans les domaines des mathématiques, des sciences et de la technologie. Même si les filles ont de la difficulté à s'inscrire à l'école, elles rencontrent des obstacles en classe. Les filles sont confrontées à une quantité disproportionnée de discrimination, de harcèlement sexuel et de violence.

Nelson Mandela a déclaré : « L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »

Les organisations internationales soutiennent les filles camerounaises et augmentent les inscriptions féminines dans les écoles. L'UNICEF milite pour l'éducation de la petite enfance et fournit des ressources et du matériel pédagogique aux élèves et aux enseignants.

Les femmes camerounaises sont également à l'avant-garde des efforts de changement social et de promotion de l'éducation des filles au Cameroun. Dans un article du Times de

2016, Leila Kigha parle des efforts de sa grand-mère pour inspirer d'autres femmes par exemple et de l'effet d'entraînement que l'espoir d'une seule femme pour l'avenir peut avoir sur les autres. Elle a refusé d'accepter le statu quo et a envoyé ses enfants à l'école contre toute attente. Ses descendants ont ensuite créé l'initiative Shinea Light Africa, une association à but non lucratif qui permet aux femmes de vendre des produits agricoles en groupes.

Ce travail a été monumental pour faire en sorte que le changement se produise. La recherche montre que les externalités positives résultant de l'accès des filles à une éducation meilleure et continue conduisent par conséquent à un niveau de vie plus élevé. En outre, l'amélioration de l'éducation des filles peut réduire considérablement les taux de mortalité maternelle et infantile.

La Constitution de la République du Cameroun précise que l'État doit garantir le droit à l'éducation de l'enfant. Cependant, l'égalité et l'accès prolongé à l'éducation ne sont souvent pas une réalité pour les filles camerounaises. Par conséquent, il exige une attention internationale de la part des dirigeants politiques et des programmes ciblés pour aider à réduire l'écart entre les sexes dans l'éducation afin d'influencer grandement la vie des individus dans ces pays.

THEORIES DE L'ETUDE

Une théorie du leurre : Bourdieu et Passeron Selon Bourdieu et Passeron (1970), l'école remplit explicitement une fonction d'inculcation des savoirs mais elle se charge parallèlement d'une fonction de reproduction de la stratification sociale existante. Selon eux, c'est l'interaction entre un facteur propre à l'école (un certain type de culture scolaire) et un facteur externe à l'école (un certain type de culture familiale) qui est à l'origine des inégalités des chances devant l'enseignement en fonction de l'origine sociale. Le postulat fort à la base de leur théorie est que la société est composée de groupes sociaux qui entretiennent entre eux des rapports de pouvoir : il existe des dominants et des dominés. Et dans cette société, l'enseignement n'est pas neutre : il véhicule des façons de penser, d'agir et de se sentir propres aux classes dominantes. Ainsi, l'école impose aux autres classes sociales une norme arbitraire, la culture de la classe dominante, qu'elle donne pour légitime et absolue.

Selon Bourdieu et Passeron, l'école ne fait pas qu'enregistrer les différences qui lui préexistent dans la société : elle transforme les inégalités sociales en inégalités scolaires (De Queiroz, 1995). Elle valorise en effet l'habitus dominant dans son mode de transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être. Son éducation ne peut ainsi être pleinement assimilée que par les élèves qui disposent déjà, par leur héritage familial, des schèmes de pensée, d'action et

de perception (de l'habitus) propre à la classe dominante. De plus, en évaluant également les savoir-être des élèves, l'école favorise l'hexis corporelle (la façon de dire les choses et la manière d'être) de la classe dominante (Crahay, 2000). Ce critère d'évaluation pénalise d'autant plus les enfants de familles modestes,

Les inégalités sociales ont toujours existé. Dans le passé, l'école ne prétendait tout simplement pas donner les mêmes chances de réussite et d'émancipation sociale à chacun. Ce sur quoi pointe le doigt Bourdieu et Passeron (1970), c'est que la sélection sociale effectuée par l'école est passée sous le couvert du résultat normal d'un processus pédagogique individuel. L'école prétend évaluer de la même manière et pour toutes les compétences que seule une partie des élèves peut réellement acquérir par son habitus. Elle fait alors en sorte que chacun ne paraît avoir que ce qu'il mérite : cette idéologie méritocratique est à la source de la légitimation des inégalités sociales (Bourdieu et Passeron, 1964, 1970). L'école persuade de cette manière ceux qu'elle exclut de la légitimité de leur exclusion (Guichard, 1993). En adoptant le modèle théorique de Bourdieu et Passeron, c'est donc voir en l'école un instrument de reproduction et de légitimation des inégalités sociales. Les élèves des milieux les moins favorisés appartiennent aux classes sociales dominées. L'habitus de ces élèves, résultant de leur histoire sociale et familiale, ne s'accorde pas avec la manière dont l'école transmet les savoirs, savoir-faire et savoir-être. Il n'est pas rentable. Ces élèves réussissent donc moins bien à l'école. Cette dernière légitime ces inégalités par son idéologie méritocratique. De plus, le sens du placement scolaire ne fait pas partie de l'héritage culturel de ces élèves : ils s'orientent vers les filières les moins valorisées. À la culture et à l'habitus populaire correspondent les filières les plus manuelles et appliquées. À la culture et à l'habitus dominant, « distingué », correspondent les filières les plus abstraites (Bourdieu, 1979). L'école maintient ainsi, par la distribution des titres scolaires, la structure des écarts entre les classes sociales (de Queiroz, 1995).

La théorie de l'inégalité des chances scolaires

Boudon a été le premier à expliquer de façon satisfaisante la très forte intensité de l'inégalité des chances scolaires qui règne dans les pays occidentaux, en mettant en évidence toute l'importance de la *demande d'éducation* dans la formation de cette inégalité. Au cœur de sa théorie se trouve une analyse compréhensive de la décision d'orientation scolaire typique prise par une famille. Cette décision, exprimant la demande d'éducation, s'appuie sur trois éléments essentiels qui sont le coût monétaire des études, le risque de ne pas décrocher le diplôme visé (risque d'échec) et le « groupe de référence » de la famille (groupe dont les

accomplissements scolaires constituent le niveau que l'on se doit au moins d'égaliser pour pouvoir s'estimer subjectivement satisfait par son diplôme).

On se met tout d'abord à la place d'une famille *modeste* qui doit décider de l'orientation d'un enfant parvenu à un *point de bifurcation* donnant accès, soit à des études plus longues et plus prestigieuses mais plus difficiles, soit à des études plus courtes, plus appliquées, et débouchant à terme sur des statuts moins valorisés. Supposons que les résultats scolaires soient faibles. Comme le risque d'échec est dans ce cas élevé et comme les études longues sont coûteuses, si l'enfant a d'ores et déjà atteint un niveau scolaire au moins égal à celui de son groupe de référence, alors la famille renoncera en général à choisir la poursuite d'études longues. On se met ensuite à la place d'une famille *aisée* où les parents ont des diplômes élevés. Dans ce cas, le coût des études est supportable, et si l'enfant n'a pas encore atteint le niveau scolaire de son groupe de référence, alors en dépit du fait que les résultats sont moyens ou médiocres, la famille choisira en général les études longues. Des écarts considérables dans les choix d'orientation peuvent ainsi se creuser entre les catégories situées aux extrémités de l'échelle sociale. Boudon explique bien grâce à sa théorie un résultat typique des enquêtes, à savoir que la demande d'éducation est différenciée en fonction de l'origine sociale (et à résultats scolaires similaires) et que cette demande est d'autant plus différenciée que les résultats scolaires sont plus faibles

La théorie boudonienne de l'inégalité des chances scolaires est aujourd'hui encore très présente dans la littérature scientifique. Sa distinction entre un « effet primaire » (*primaryeffect*) dû à l'héritage culturel et un « effet secondaire » (*secondaryeffect*) dû à la demande d'éducation se trouve au point de départ de nombreux articles récents en sociologie de l'éducation. Elle a été appliquée dans divers contextes nationaux, par exemple en Grande-Bretagne (Jackson *et al.* 2007), en Suède (Erikson et Rudolphi, 2010) et en République tchèque (Simonová et Soukup, 2015). Même si l'on trouve déjà les prémises de la distinction entre effets primaire et secondaire chez des auteurs comme Gunnar Boalt (1947) et Alain Girard et Henri Bastide (1963), c'est Boudon qui a été le premier à la théoriser de façon approfondie, à en montrer toute la pertinence, et à la populariser (Jackson, 2013). Le constat est clair, *L'Inégalité des chances* reste une référence incontournable dans le domaine de l'inégalité des chances scolaires

La théorie de motivation d'Abraham Maslow

Selon Maslow, les motivations d'une personne résultent de l'insatisfaction de certains de ses besoins. Les travaux de Maslow (1954) permettent de classer les besoins humains par

ordre d'importance en 5 niveaux. Ce classement correspond à l'ordre dans lequel ils apparaissent à l'individu ; la satisfaction des besoins d'un niveau engendrant les besoins du niveau suivant.

Figure 1 : La pyramide des besoins de Maslow



L'idée est qu'on ne peut agir sur les motivations "supérieures" d'une personne qu'à la condition expresse que ses motivations primaires (besoins physiologiques et de sécurité) soient satisfaites.

Les besoins physiologiques

Les besoins physiologiques sont des besoins directement liés à la survie de l'individu ou de l'espèce. Ce sont typiquement des besoins concrets (manger, boire, se vêtir, se reproduire, dormir...). A priori ces besoins sont satisfaits pour la majorité d'entre nous,

toutefois nous ne portons pas sur ces besoins la même appréciation. Cette différence d'appréciation peut engendrer une situation qui sera jugée non satisfaisante pour la personne et à son tour le besoin à satisfaire fera naître une motivation pour la personne.

Les besoins de sécurité

Les besoins de sécurité proviennent de l'aspiration de chacun d'entre nous à être protégé physiquement et moralement. Ce sont des besoins complexes dans la mesure où ils recouvrent une part objective - notre sécurité et celle de notre famille - et une part subjective liée à nos craintes, nos peurs et nos anticipations qu'elles soient rationnelles ou non. Sécurité d'un abri (logement, maison) ; sécurité des revenus et des ressources, sécurité physique contre la violence, délinquance, agressions, sécurité morale et psychologique, sécurité et stabilité familiale ou, du moins, affective ; sécurité médicale/sociale et de santé

Les besoins d'appartenance

Les besoins d'appartenance correspondant à aux besoins d'amour et de relation des personnes : besoin d'aimer et d'être aimé (affection), avoir des relations intimes avec un conjoint (former un couple), avoir des amis, faire partie intégrante d'un groupe cohésif, se sentir accepté, ne pas se sentir seul ou rejeté.

Ce sont les besoins d'appartenance à un groupe qu'il soit social, relationnel ou statutaire. Le premier groupe d'appartenance d'une personne est la famille. Les besoins sociaux sont les besoins d'intégration à un groupe. Chaque personne peut appartenir à plusieurs groupes identifiés.

Les besoins d'estime

Les besoins d'estime correspondent aux besoins de considération, de réputation et de reconnaissance, de gloire ... de ce qu'on est par les autres ou par un groupe d'appartenance. La mesure de l'estime peut aussi être liée aux gratifications accordées à la personne. C'est aussi le besoin de respect de soi-même et de confiance en soi.

Les besoins d'auto-accomplissement

Le besoin d'auto-accomplissement correspond au besoin de se réaliser, d'exploiter et de mettre en valeur son potentiel personnel dans tous les domaines de la vie. Ce besoin peut prendre des formes différentes selon les individus. Pour certains ce sera le besoin d'étudier, d'en apprendre toujours plus, de développer ses compétences et ses connaissances personnelles ; pour d'autres ce sera le besoin de créer, d'inventer, de faire ; pour d'autres ce sera la création d'une vie intérieure...

C'est aussi le sentiment qu'à une personne de faire quelque chose de sa vie.

**DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET
OPERATOIRE, RESULTATS ET DISCUSSION**

CHAPITRE 3 : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE

Il était question dans le précédent chapitre d'apprécier les points de vue des différents chercheurs quant-à la question de l'éducation de la jeune fille Mafa, de définir les concepts clés dudit sujet et présenter les explicatives. Il ressort des points de vue de ces chercheurs qu'il y a plusieurs facteurs qui déterminent l'éducation de la jeune fille. Dans le présent chapitre, le but est l'engagement d'étudier les facteurs socio-économiques, il s'agit de s'atteler sur les éléments méthodologiques entre autres la pré-enquête, la méthode utilisée, l'instrument de collecte des données, l'échantillonnage et les difficultés rencontrés.

3-1. PRESENTATION DU TERRAIN

L'étude que nous avons menée au sujet du facteur socio-économique et déperdition de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun. L'enquête du terrain s'est déroulée dans les écoles primaires d'application de la ville de Guider ainsi que les écoles primaires publiques des zones rurales. En effet, les élèves des parents nantis sont envoyés en grand nombre dans les écoles d'applications alors que les élèves sont consentis dans les écoles publiques.

3-2. NATURE DE LA RECHERCHE

La recherche est quantitative. Mais pour besoin d'explication et des commentaires, nous avons fait allusion à la nature qualitative. Elle est du type explicatif car, elle est fondée sur les concepts et le développement des hypothèses pour vérifier le lien de causalité entre ces hypothèses. La démarche est hypothético-inductive car nous porterons des observations, les problèmes vécus dans un espace pour analyser et généraliser les résultats. L'on part du constat, de la description d'un fait afin d'analyser et de généraliser les résultats. Les faits seront décrits à travers les hypothèses établies et seront vérifiées grâce aux données qu'aura recueillies sur le terrain.

3-3. POPULATION D'ETUDE

Pour Tsafack (2004), la population se définit comme étant : « un ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquels porte les observation ». D'une manière générale, la population peut se définir comme un ensemble d'individu présentant des critères communs sur lesquels le chercheur mène une investigation.

La population de cette étude est constituée des élèves des écoles d'applications et des élèves des écoles primaires publiques de Guider. Les élèves sont de deux catégories : Les élèves qui fréquentent dans les écoles d'applications et ceux des écoles primaires publiques de Guider. Ce choix a été dans le but de recueillir les informations auprès des élèves des écoles primaires publiques par rapport au sujet de facteurs socio-économiques. Quant-à-ceux des écoles d'applications, nous les avons enquêtés pour recueillir les informations par rapport à la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa.

Tableau 2 : Description de la population

Types d'écoles	Noms d'écoles ciblées	Effectifs
Ecoles d'Application	1- EPA IIIB	4
	2- EPA IA	4
	3- EPA IIB	3
	4- EPA IB	4
	5- EPA IVB	3
Ecoles Publiques	1- Ecole publique de Guider 1A ;	8
	2- Ecole publique de Kaigama I;	7
	3- Ecole publique de Kaigama II ;	6
	4- Ecole publique camps administratif groupe 2A ;	8
	5- Ecole publique camps administratif groupe 2B ;	5
	6- Ecole publique camps administratif groupe 3 ;	6
	7- Ecole publique de balga ;	5
	8- Ecole publique de lamordé ;	7
	9- Ecole publique de kergueng	
Total	14 écoles	76 élèves

Source : descente sur le terrain 2022

D'après la lecture de ce tableau récapitulatif de la population d'étude, on constate que dans les écoles d'Applications ciblées qui sont au nombre de 5, nous avons enquêtés 18 élèves contrairement à leurs pairs qui fréquentent dans 9 écoles primaires publiques et qui sont quant-à-eux au nombre de 58 élèves. C'est dire que notre population d'étude s'est constituée des élèves qui fréquentent dans les écoles d'Applications et ceux qui fréquentent dans les écoles primaires publiques de Guider.

Il apparaît dans le tableau ci-dessus que pour un effectif de 76 élèves interrogés dans 14 écoles primaires de Guider, il y'a moins des élèves dans les Ecoles Primaires d'Application Sanguèré(EPA IIIB, EPA IA, EPA IIB, EPA IB, EPA IVB) contrairement aux autres écoles primaires publiques de Guider : Ecole publique de Guider 1A ;Ecole publique de Kaigama I; Ecole publique de Kaigama II ; Ecole publique camps administratif groupe 2A ; Ecole publique camps administratif groupe 2B ; Ecole publique camps administratif groupe 3 ; Ecole publique de balga ; Ecole publique de lamordé ; Ecole publique de kergueng dont les effectifs des enquêtés sont élevés respectivement 8, 8, 7, 7, 6 et 6 élèves . Nous notons avant tout quand même que, que ce soit dans les Ecoles d'application ou dans les écoles publiques, l'on note une baisse progressive des élèves filles Mafa dans les écoles primaires publiques de Guider. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la raison qui expliquerait cette diminution de filles Mafa serait liée au nombre insuffisant des maîtres titulaires affectés ailleurs par l'Etat et la distance école-maison vue les besoins éducatifs des populations croissantes à scolariser.

Nous avons ciblé l'ensemble de cet échantillon qui est composé des élèves des écoles d'application et ceux des écoles primaires publiques de Guider dans le but de recueillir leurs points de vue par rapport au sujet des facteurs socio-économiques et déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la région du Nord Cameroun.

Tableau 3 : Composant de la population d'étude

Composant de la population d'étude	Filles	Filles	Total
Elèves d'écoles primaires publiques	28	48	76
Elèves d'écoles d'applications	4	10	14

Total	32	58	90
Source : enquête sur le terrain 2022			

Le tableau ci-dessus montre les composants de la population de cette étude. Cette population d'étude englobe à la fois les élèves qui fréquentent dans les écoles primaires publiques et les écoles d'application de Guider.

Les écoles d'Applications sont généralement situées dans le centre-ville ou urbains alors que les autres écoles ont simplement pour appellation écoles publiques et qui sont situées dans les environnant de la ville ou dans les campagnes. D'après la lecture de ce tableau, l'on constate qu'il y'a plus des **élèves garçons que les filles (48 garçons et 28 filles)**. **Il en est du cas des élèves d'écoles primaires publiques dont 10garçons et 4 filles. C'est dire que les composantes de cette étude sont les élèves d'écoles primaires publiques et ceux des écoles d'Applications dont l'objectif global est 90.**

3-4. Échantillon d'étude

Notre population d'étude regroupe **384** sur 76 élèves d'écoles d'application de cette Arrondissement ainsi que les 14 élèves d'écoles primaires publiques de Guider. La taille d'échantillon s'obtient à partir d'extraction de 20% de la population total(384).

3-5. Technique d'échantillonnage

Dans cette étude, la technique d'échantillonnage est aléatoire stratifié sans remise car, chaque enquêté est interrogé une seule fois. Il a pour but de choisir les élèves à la fois filles des écoles d'Applications ainsi que les élèves de quelques écoles primaires publiques de la ville de Guider. Le choix de cette technique permet une égale à tous les enquêtés afin de généraliser les résultats obtenus au sujet des facteurs socio-économiques et déperdition scolaire de la jeunes fille Mafa. L'étude a été menée dans les 14 écoles primaires publiques de Guider.

3-6. Echantillon

Notre population d'étude regroupe 76 sur 384 élèves d'écoles d'Applications et les élèves des écoles primaires publiques de Guider. Nous avons adopté la méthode de calcul en ligne :

Description des données :

Population(p) :50%

Taille de la population(N) :384

Niveau de confiance : 90%

Marge d'erreur : 5%

Résultats de calcul :

Population infinie est de : 159

Population finie est de : 384.

3-7. La pré-enquête

La pré-enquête, dans le cadre de notre recherche nous a permis d'entrer en contact du problème lié à l'éducation de la jeune fille Mafa dans les écoles primaires publiques de Guider. C'est à partir de cette pré-enquête que les observations ont été faites afin d'émettre les hypothèses et des réalités du terrain. Elle s'est déroulée à Guider et dans quelques écoles primaires publiques.

3-8. Questionnaire comme instrument de collecte des données

Pour le cas de cette étude, l'instrument de collecte des données est le questionnaire écrit. Ce questionnaire est conçu en tenant compte des hypothèses de recherche à tel point que l'enquêté réponde de façon libre à toutes les questions posées.

Cette technique donne plus ou moins la garantie, c'est la personne visée qui la remplit. Ledit questionnaire a été adressé à soixante-seize (76) élèves filles Mafa d'écoles primaires publiques et d'écoles d'Applications de Guider choisis au hasard.

Dans le cadre de cette étude, le constat est fait d'une observation d'un problème qui est lié au système éducatif camerounais en général et plus précisément aux écoles primaires publiques de Guider.

Cette opération a pour but de choisir les méthodes en fonction du sujet, à émettre des hypothèses, à élaborer des théories, à manipuler et contrôler les variables par le biais d'instrument de collecte des données (questionnaires) nous amenant au recueil des données et à l'induction. Après quoi, nous procéderons par analyse de ces données, leur catégorisation et

à des conclusions. La méthode adoptée est la méthode quantitative pour étudier le problème lié à l'éducation de la jeune fille Mafa, à recueillir les données permettant d'observer ledit problème afin de le décrire, l'expliquer et prédire la réalité.

3-9 Difficultés rencontrées lors de la collecte des données

Au cours de la pré-enquête et de l'enquête, nous avons été confrontés à un certain nombre des problèmes qui étaient entre autres : l'accès parfois difficile à certaines informations, les problèmes liés à la documentation, aux finances et le temps limité pour faire l'enquête.

En ce qui concerne l'accès aux informations, il a été difficile pour nous de rencontrer tous les élèves à enquêter car dans certaines écoles, elles n'étaient pas instables. Cette difficulté s'explique aussi par le refus de certains élèves de remplir les questionnaires.

Les écoles dans les arrondissements de Guider sont éloignées les unes des autres, surtout dans les campagnes. C'est ce qui fait que les moyens de déplacement pour se rendre d'une école à une autre comme celle de l'école publique de balga ; école publique de lamordé et école publique de kergueng qui étaient un problème majeur dans ce sens.

S'agissant des difficultés temporelles ayant le lien direct avec l'enquête proprement dite, ces difficultés s'expliquaient par les attitudes des enquêtés ; à travers leurs comportements, on parvenait à lire qu'elles n'en voulaient pas remplir les dits questionnaires par ce qu'étant embarrassants. Dans les établissements surtout, il fallait faire au moins trois tours afin de rencontrer les élèves Mafa, qui eux, ne donnent pas des informations facilement. Et enfin, durant la rédaction du mémoire proprement dite, nous avons été confrontés aux coupures intempestives d'électricité. Ce qui ne nous a pas permis de progresser normalement dans notre travail.

Comment avons-nous fait pour surmonter à ces difficultés ?

Par ces difficultés temporelles ayant le lien direct avec l'enquête proprement dite, elles ont été surmontées grâce à l'intervention et la collaboration des certains directeurs des établissements qui avaient compris l'objet de notre recherche.

Pour le cas des écoles éloignées comme celle de lamordé, nous avons emprunté des motos cycles pour y arriver car la route est impraticable.

En ce qui concerne l'accès aux informations, les directeurs des établissements ont convoqué certains élèves et leurs ont remis nos questionnaires dans le but d'obtenir certaines informations et nous même par l'intermédiaire de sensibilisation nous leur avons convaincu afin d'obtenir ces informations.

3-10. Technique d'analyse des données

Nous avons procédé à un traitement quantitatif grâce au logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences). Après la saisie informatique des données ont été faites grâce à la technique simple. Les représentations des tableaux ont été faites ainsi que les réorientations des analyses des données empiriques et documentaires.

CHAPITRE 4 : PRESENTATION DES DONNÉES ET INTERPRETATION DES RESULTATS

INTRODUCTION

Dans le chapitre précédent, il était question de présenter le cadre méthodologique de cette recherche incluant par exemple la présentation du terrain, la nature de la recherche ; la population d'étude, l'échantillon, l'outil de collecte des données, technique d'analyse des données, les difficultés rencontrées... Et dans ce présent chapitre, il est question de présenter les résultats obtenus à partir des données recueillies sur le terrain auprès des enquêtés sous forme des tableaux statistiques. Ladite enquête a été menée auprès des filles MAFA de la région du Nord-Cameroun plus précisément dans la ville de Guider. Le but de cette enquête est de recueillir les informations par rapport aux Facteurs socio-économique et la déperdition scolaire de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun dans ledit Arrondissement par le biais des questionnaires.

4-1 IDENTIFICATION DES ENQUETÉS

Dans cette partie nous ferons allusion à la description des enquêtés selon l'âge et le sexe. Le développement de cette partie consiste à vérifier les différents pourcentages en fonction de tel ou tel indicateur.

4-1-1. Age et genre des enquêtés

Les tableaux respectifs vont décrire les genres et des âges des enquêtés

Tableau 4 : Description sur le genre

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Féminin école publique	28	36,8
Féminin école d'Application	48	63,2
Total	76	100

Source : Recherche de terrain 2022

La lecture de ce tableau présente 28 enquêtées/répondants de sexe féminin école publique représentant un taux de 36,8 % de l'échantillon d'étude et 48 répondants de sexe Féminin d'école d'Application soit un pourcentage de 63,2%. C'est-à-dire qu'il y a plus des élèves garçons dans les écoles primaires publiques que les filles.

Tableau 5 : Age des enquêtés

Modalité	Pourcentage	Effectifs
08-10	19	25,0
10-15	37	48,7
15-plus	20	26,3
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Il apparait dans le tableau ci-dessus que, sur l'effectif total de 76, il y a 19 filles Mafa enquêtées dans les écoles primaires publiques de Guider qui ont une tranche d'âge compris entre 08-10 soit un pourcentage de 25% ; 37 filles Mafa enquêtées à tranche de 10-15 avec pour pourcentage de 48,7% ; et puis 20 filles Mafa enquêtées à tranche d'âge plus 15 soit un pourcentage de 26,3%. Ici, on note que les répondants sont plus jeunes dont les tranches d'âges de la majorité de l'effectif total sont comprises dans 10-15. Cela s'expliquerait par le fait qu'elles soient en quête permanente de l'éducation.

4-1-2. Description des enquêtés selon leur niveau d'étude

Le développement de cette partie consiste à décrire les enquêtés selon leur niveau en fonction de leur formation et leur niveau d'étude.

Tableau 6 : répartition des enquêtés selon les niveaux d'étude par les répondants

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Primaire publique	30	39,5
Primaire d'Application	27	35,5
Extrascolaire	19	25,0
TOTAL	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

D'après la lecture de ce tableau, il apparaît que sur l'échantillon d'étude qui est de 76, il y'a 30 élèves filles Mafa dans les écoles primaires publiques de Guider, soit un pourcentage de 39,5% qui sont au niveau primaire ; 27 élèves filles Mafa avec un pourcentage de 35,5 qui sont au niveau secondaire ; et 19 élèves filles Mafa qui sont dans les métiers avec un taux de 25%. Elles sont concentrées plus au niveau primaire et aussi au niveau secondaire. Les responsables d'établissements pensent que les élèves filles Mafa feraient mieux dans les niveaux primaires et secondaires. Or, elles pensent que les deux niveaux constituent les bases fondamentales pour l'instruction des enfants et elles ne continuent pas, cela aurait des répercussions à leur avenir.

4-2. VISUALISATION DES DONNÉES COLLECTÉES

La visualisation des données consiste à montrer les résultats des données recueillies.

4-2-1. L'examen des données relatives à la faible motivation des élèves enquêtés

Dans cette partie, nous allons ressortir les données relatives à la motivation par les enseignants à l'école, la motivation par les parents à la maison, aux changements de comportement, motivation de soi, implication des parents, le manque d'espoir au sein d'établissement.

Tableau 7 : motivation des élèves par les enseignants

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	14	18,4
Désaccord	2	2,6
jamais	60	78,9
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Il apparaît dans ce tableau que, 76 élèves filles Mafa interrogées dans les écoles primaires publiques des Guider, 60 soit un taux de 78,9% ont répondu qu'elles ne sont jamais motivées par les enseignants ; 14 soit un pourcentage de 18,4 ont répondu quant-à-

elles plutôt qu'elles sont accord de la motivation par les enseignants ; et enfin 2 soit un taux de 2,6% répondent plutôt qu'elles sont en désaccord avec la motivation par les enseignants. Majoritairement, les élèves filles Mafa sont celles qui n'ont jamais été motivé par les enseignants.

Tableau 8 : motivation des élèves par les parents

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	74	97,4
Désaccord	2	2,6
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Dans ce tableau, 74élèves filles Mafa dans les écoles primaires publiques de Guider, ont répondu par accord soit un taux de 97,4% à la question de « vous êtes motivée par vos parents à la maison » et 2avec un pourcentage de 2,6 ont répondu par désaccord. C'est dire que les élèves filles Mafa ne sont pas encouragées par leurs parents.

Tableau 9: changement de comportement par manque de motivation

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	66	86,8
Désaccord	10	13,2
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Dans ce tableau nous remarquons que sur 76 élèves filles Mafa enquêtées dans les écoles primaires publiques de Guider, 66 avec un pourcentage de 86,8 ont répondu par accord qu'il y'a changement de comportement par manque de motivation sur les efforts qu'elles font pour mener leurs éducation et 10 soit un taux de 13,2% ont répondu par désaccord car sans motivation elles ne savent pas comment continuer.

Tableau 10 : motivation de soi

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	55	72,4
Désaccord	21	27,6
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Ce tableau indique clairement que sur 76 élèves filles Mafa enquêtées, 55 soit un pourcentage de 72,4 des élèves filles Mafa ont répondu accord qu'elles sont motivées par elles-mêmes et 21 élèves filles Mafa soit un taux de 27,6% ont répondu qu'elles ne sont pas motivées pas elles-mêmes. Nous concluons qu'avec un pourcentage de plus, les élèves filles Mafa sont motivées à faire l'école elles-mêmes.

Tableau 11 : Implication des parents dans des matières d'apprentissage

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	74	97,4
Désaccord	2	2,6
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Dans ce tableau de 76 élèves filles Mafa interrogées dans les écoles primaires publiques de Guider, 74 ont répondu accord soit un taux de 97,4% que les parents ne s'impliquent pas; et 2 ont répondu désaccord avec un pourcentage de 2,6%. Dans le contexte actuel, l'accord représente les élèves filles Mafa que les parents ne s'impliquent pas dans leur apprentissage et le désaccord représente les élèves filles Mafa qui disent oui, ici, nous remarquons que les élèves filles Mafa sont envoyées à l'école sans aucun suivi de leurs parents.

Tableau 12 : Le manque d'espoir sur l'avenir

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	62	81,6
Désaccord	14	18,4
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

D'après le tableau ci-dessus, sur 76 élèves filles Mafa enquêtées, 62 ont répondu qu'il y a un manque d'espoir soit un taux de 81,6 et 14 élèves filles Mafa soit un taux de 18,4 ont répondu que le manque d'espoir sur l'avenir leur démotive ce qui conclut à dire que les jeunes filles MAFA sont désespérées.

4-2-2. Examen relative à l'insécurité

Dans cette partie, nous allons ressortir les données relatives à l'insécurité en milieu scolaire, les conditions d'environnement scolaire, les conditions d'enseignement et d'apprentissage, la violence subie par les enfants/apprenants.

Tableau 13 : insécurité en milieu scolaire

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	59	77,6
Désaccord	17	22,4
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Dans le tableau suivant, 17 sur 76 élèves filles Mafa soit un taux de 22,4% ont répondu désaccord qu'il y'a la sécurité en milieu scolaire, et 59 parmi elles, soit un taux

de 77,6% ont répondu par accord ce qui signifie qu'il n'y'a pas la sécurité en milieu scolaire car, la zone est menacée par l'insécurité liée au frontière.

Tableau 14 : Les conditions d'environnement scolaire

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	50	63,3
Désaccord	16	36,7
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Dans ce tableau, sur 76 enquêtés, 16 élèves filles Mafa soit un taux de 36,7% ont répondu désaccord et 50 élèves filles Mafa soit un pourcentage de 63,3 ont répondu accord, ce qui nous amène à dire que les élèves filles Mafa sont dans une condition d'environnement défavorable.

Tableau 15 : les conditions d'enseignement et d'apprentissage

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	72	94,7
Désaccord	4	5,3
Total	76	100

Source : Recherche de terrain 2022

La lecture de ce tableau laisse apparaitre que sur 76 élèves filles Mafa interrogées dans les écoles primaires publiques de Guider, 72 élèves fille Mafa, soit un pourcentage de 94,7 ont répondu que les conditions de l'enseignement poussent à la déperdition et 4 élèves filles Mafa soit un taux de 5,3% ont répondu que les conditions de l'enseignement ne poussent pas à la déperdition. La question que l'on se pose est de savoir quelle stratégie peut prendre les enseignants pour booster l'éducation de ces dernières ?

Tableau 16: La violence subie par les enfants/apprenants

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	58	76,3
Désaccord	16	21,1
Jamais	2	2,6
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Conformément au tableau ci-dessus, il ressort que sur 76 élèves filles Mafa des écoles primaires publiques de Guider, 58 élèves filles Mafa soit un pourcentage de 76,3 ont répondu qu'il y'a violence ; 16 avec un taux de 21,1% ont répondu désaccord avec la violence subie par les enfants ; 2 avec un pourcentage de 2,6 ont répondu jamais; la majorité des élèves filles Mafa subissent une violence à l'école dans l'arrondissement de Guider. Est-il vraiment possible pour tout individu qui veut étudier de s'en sortir avec la violence ?

Tableau 17: Les élèves elles-mêmes sont la cause de l'insécurité

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	15	19,7
Désaccord	61	80,3
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Ce tableau indique que 80,3% des élèves filles Mafa des écoles primaires publiques de Guider, soit un effectif de 61 ont précisé qu'il y'a l'insécurité dans le secteur et 19,7%, soit un effectif de 15 ont plutôt précisé qu'il y'a pas d'insécurité. Cet effectif minime mais existant fait allusion aux enlèvements qui menacent le secteur, elles l'ont indiqué elles-mêmes lors de nos entretiens des enquêtes.

4-2-3. Examen relatif à la pauvreté influence sur la déperdition scolaire

Ici, nous allons ressortir les données relatives à l'insuffisance de revenu des parents, le coût élevé de la scolarité, le nombre élevé d'enfant, le matériel didactique nécessaire, encouragement des parents à l'endroit des filles, les conditions d'environnement social et le manque d'infrastructure scolaire.

Tableau 18 :L'insuffisance de revenu des parents

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	41	53,9
Désaccord	35	46,1
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Dans ce tableau, il y'a lieu de constater que sur l'effectif total de 76 élèves filles Mafa dans les écoles primaires publiques de Guider, il y'a 41 élèves filles Mafa soit un pourcentage de 53,9% qui ont répondu par accord à la question « L'insuffisance de revenu des parents empêchent les filles d'aller à l'école » contrairement à celles qui ont répondu désaccord qui sont au nombre de 35 soit un taux de 46,1%. Dans ce contexte, l'accord correspond aux élèves filles Mafa qui ont des contraintes liées à l'éducation dû à la pauvreté contrairement au désaccord qui fait allusion aux élèves filles Mafa qui n'ont pas des contraintes mais ont des difficultés de la formation professionnelle.

Tableau 19 : Le coût élevé de la scolarité

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	62	81,6
Désaccord	14	18,4
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

A la lumière de ce tableau, il ressort que sur 76 élèves filles Mafa interrogées dans les écoles primaires publiques de Guider, soit un pourcentage de 18,4 ont répondu désaccord aux couts élevés de la scolarité et 62 soit un taux de 81,6% ont répondu accord que la scolarité est élevé par rapport aux revenus de leur parent.

Tableau 20: Le nombre élevé d'enfant dans certains ménages

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	49	64,5
Désaccord	27	35,5
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Dans ce tableau, on constate que sur 76 élèves filles Mafa des écoles primaires publiques de Guider, 49 soit un taux de 64,5% ont répondu accord que le nombre élevé des enfants dans le ménage empêche certaines de continuer les études et 27 élèves filles soit un pourcentage de 35,5 ont répondu désaccord que le nombre n'influence pas. A la lecture de ce tableau, la conclusion est que la majorité des élèves filles Mafa dans les écoles primaires publiques de Guider démissionnent parce que les parent n'arrivent pas à payer leurs pensions dû au nombre élevé des enfants dans les ménages.

Tableau 21 : acquisition de matériel didactique

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Désaccord	33	43,4
Accord	43	56,6
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Dans ce tableau, on constate sur 76 élèves filles Mafa interrogées dans les écoles primaires publiques de Guider, 33 soit un taux de 43,4% ont répondu désaccord qu'elles n'ont pas le problème des matériels didactiques et 43 élèves filles Mafa soit un pourcentage de 56,6 ont répondu accord qu'elles ne parviennent pas à développer leurs

propres compétences à cause du manque des matériels didactiques. Majoritairement, les élèves filles Mafa ne parviennent pas à développer leurs propres compétences. D'où le problème de matériels didactiques.

Tableau 22 l'encouragent des garçons par-rapport aux filles en éducation scolaire parents

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	21	27,6
Désaccord	55	72,4
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Dans ce tableau, sur 76 élèves filles Mafa enquêtées dans les écoles primaires publiques de Guider, 55 avec un pourcentage de 72,4 ont répondu désaccord à l'encouragement des filles par rapport aux garçons à l'éducation et 21 filles Mafa avec un pourcentage de 27,6 ont répondu accord. C'est donc dire que les filles Mafa dans leur majorité ne reçoivent pas d'encouragement. Dans cette situation, on s'interroge donc sur le devenir de ces dernières écolières dans cet Arrondissement. Car, dans cette situation, leur éducation est vouée à l'échec et les parents pensent beaucoup plus au mariage pour les filles dans le secteur.

Tableau 23 : Les conditions d'environnement social

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	10	13,2
Désaccord	66	86,8
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Ce tableau précise que sur 76 élèves filles Mafa enquêtées dans les écoles primaires publiques de Guider, 66 avec un pourcentage de 86,8 ont répondu désaccord que l'environnement n'est pas hostile pour elles et 10 soit un taux de 13,3% ont répondu accord que l'environnement social n'a aucune influence pour poursuivre les études. C'est dire que dans ce secteur, le

regard est plus porté sur les garçons que les filles car, elles sont plus encouragées à aller en mariage.

Tableau 24 : le manque d'infrastructure scolaire

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	13	17,1
Désaccord	63	82,9
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Dans ce tableau, sur 76 élèves filles Mafa, nous avons 63 soit un pourcentage de 82,9 qui ont répondu non à la question de manque d'infrastructure scolaire et 13 soit un taux de 17,1% ont répondu accord. Dans une large majorité, les élèves filles Mafa dans les écoles primaires publiques de Guider, n'ont pas les infrastructures. Alors que dans le monde actuel, l'on ne nie pas les opportunités qu'offre le système éducatif en termes de l'éducation.

4-2-4 Examen des indicateurs sur la déperdition scolaire

D'après cette partie, les résultats présentés sont fondés sur les indicateurs suivants : le mariage et grossesses précoces, déception suites aux échecs, **mauvais rapport avec les parents**, manque d'ambition, délinquance juvénile, la mauvaise compagnie, la distance école-maison

Tableau 25 : le mariage précoce

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Désaccord	13	17,1
Accord	63	82,9
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

D'après ce tableau, 63 élèves filles Mafa, soit un taux de 82,9% déclarent que le mariage précoces est l'une des causes de l'abandon scolaire ; tandis que 13 d'entre elles, soit

un pourcentage de 17,1% affirment non. C'est dire que la plupart que les élèves filles Mafa des écoles primaires publiques de Guider n'ont pas abandonné parce qu'elles veulent, mais parce que les parents les envoient en mariage très tôt.

Tableau 26 : déception suite aux échecs

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	13	17,1
Désaccord	63	82,9
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

D'après ce tableau, 63 élèves filles Mafa, soit un taux de 82,9% déclarent qu'elles n'ont pas abandonné par répétition des échecs ; tandis que 13 d'entre elles soit un pourcentage de 17,1% affirment que l'échec fait abandonner. C'est dire que la plupart des élèves filles Mafa des écoles primaires publiques de Guider n'ont pas abandonné par échec.

Tableau 27: mauvais rapport avec les parents

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Désaccord	13	17,1
Accord	63	82,9
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

D'après ce tableau, 63 élèves filles Mafa, soit un taux de 82,9% déclarent qu'elles abandonnent à cause de mauvais rapport avec les parents ; tandis que 13 d'entre elles soit un pourcentage de 17,1% affirment oui que le mauvais rapport pousse souvent à l'abandon. C'est dire que la plupart que les élèves filles Mafa des écoles primaires publiques de Guider abandonnent par mauvais rapport avec les parents.

Tableau 28 : manque d'ambition

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	16	21,05
Désaccord	60	78,9
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

D'après ce tableau, 60 élèves filles Mafa, soit un taux de 78,9% déclarent qu'elles ont abandonné par manque d'ambition ; tandis que 16 d'entre elles soit un pourcentage de 21,05 affirment que cela n'influence en rien tant que les parents paient c'est important.

Tableau 29: délinquance juvénile

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	41	53,9
Désaccord	35	46,1
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Dans ce tableau, il y'a lieu de constater que sur l'effectif total de 76 élèves filles Mafa dans les écoles primaires publiques de Guider, il y'a 41 élèves filles Mafa soit un pourcentage de 53,9 qui ont répondu par accord à la question « La délinquance peut conduire un élève à l'abandon scolaire » contrairement à celles qui ont répondu désaccord qui sont au nombre de 35 soit un taux de 46,1%. Dans ce contexte, l'accord correspond aux élèves filles Mafa qui ont des contraintes liées à l'éducation dû à la délinquance juvénile contrairement au désaccord qui fait allusion aux élèves filles Mafa qui n'ont pas des contraintes de délinquance.

Tableau 30: la mauvaise compagnie

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Accord	62	81,6
Désaccord	14	18,4
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

A la lumière de ce tableau, il ressort que sur 76 élèves filles Mafa interrogées dans les écoles primaires publiques de Guider, soit un pourcentage de 18,4% ont répondu désaccord à la mauvaise compagnie et 62 soit un taux de 81,6% ont répondu accord que la mauvaise compagnie conduit certaines filles à la déperdition.

Tableau 31 : la distance école-maison

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Désaccord	49	64,5
Accord	27	35,5
Total	76	100,0

Source : Recherche de terrain 2022

Dans ce tableau, on constate que sur 76 élèves filles Mafa des écoles primaires publiques de Guider, 49 soit un taux de 64,5% ont répondu désaccord que la distance n'empêche de continuer les études et 27 élèves filles soit un pourcentage de 35,5 ont répondu Accord que la distance influence dans leurs études. A la lecture de ce tableau, la conclusion est que la majorité des élèves filles Mafa dans les écoles primaires publiques de Guider ne démissionnent pas parce que les établissements sont très loin de leur ménage.

Conclusion : Après la collecte des données, le présent chapitre porte sur la présentation des résultats et à leurs analyses dans l'optique de dégager la singularité des résultats obtenus. Pour ce faire, cette partie comporte trois parties qui sont entre autres : présentation des résultats, analyse des données et l'interprétation des résultats.

CHAPITRE 5 : VERIFICATION DES HYPOTHESES, DISCUSSIONS DES RESULTATS

Dans le chapitre précédent, il était question de présenter et analyser les résultats obtenus à partir des données sur le terrain auprès des enquêtés sous forme des tableaux statistiques. Tout au long de ce chapitre, il est question de vérifier et d'interpréter la corrélation qui existe entre les différentes variables du sujet c'est-à-dire, entre la variable dépendante et la variable indépendante. A cet effet, c'est l'analyse de régression linéaire qui est utilisée. Ceci pour permettre de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de recherche. Pour le faire, nous avons reparti les différentes hypothèses une fois la corrélation entre chaque variable indépendante et la variable dépendante étant faite. Nous avons ressorti à chaque niveau le coefficient de détermination, le lien de corrélation, le seuil de significativité et le coefficient standardisé qui permettent de déterminer la praticabilité des deux variables afin d'en tirer les conclusions. C'est à partir de ces conclusions qu'on explique que les hypothèses sont confirmées. Après cela, il est donc question de présenter d'abord la vérification des hypothèses et ensuite l'interprétation des données.

5-1. VERIFICATION DES HYPOTHESES

Nous mettons en relief les démarches et les postulats pour vérifier les relations qu'il y a entre les variables.

5-1-1. Vérification de l'hypothèse de recherche1 (HR1)

La première hypothèse que nous avons posée est qu'il y'a un lien entre les facteurs socioéconomiques et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. Pour la vérifier, nous croisons ici les données relatives entre la faible motivation des élèves (VI1) et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la région du Nord Cameroun. (VD)

Ici, il est question de faire des croisements entre les indicateurs de la faible motivation des élèves et la qualité de l'éducation dans les écoles primaires publiques de Guider. Pour cela, nous avons défini un certain nombre d'étapes et des démarches. La première consiste à formuler des hypothèses statistiques nulle(H_0) et alternative (H_a).

La vérification de cette hypothèse (HR1) consiste à confirmer s'il existe un lien statistiquement significatif entre la faible motivation des élèves et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la région du Nord Cameroun.

Etape 1 : Formulation de l'hypothèse nulle (Ho)

L'hypothèse nulle que nous avons formulée indique qu'il existe aucune relation statistique significative entre la faible motivation des élèves et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la région du Nord Cameroun.

Etape 2 : formulation de l'hypothèse alternative (Ha)

Quant à l'hypothèse alternative, elle est formulée comme suite : il existe une relation statistiquement significative entre la faible motivation des élèves et la déperdition scolaire.

Pour vérifier leur niveau de signification, nous nous basons sur les postulats statistiques suivants :

L'hypothèse a été testée à α (alpha) = 0,05 (degré de signification)

Et que la règle de décision veut que :

Si $Sig < 0,05$ alors Ho est rejetée et Ha acceptée

Si $Sig > 0,05$ alors Ho est acceptée et Ha rejetée

Le croisement entre la faible motivation des élèves et la déperdition scolaire, donne les résultats dans les tableaux suivants :

Tableau 31 : croisement entre la faible motivation des élèves et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun (récapitulatif des modèles, ANOVA et coefficients)

Récapitulatif des modèles

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	,259	,067	,054	,46847

Tableau 32 : ANOVA

Modèle	Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
Régression	1,168	1	1,168	5,322	,024 ²
Résidu 1	16,240	74	,219		
Total	17,408	75			

Tableau 33 : Coefficients

Modèle	Coefficient standardisés	non	Coefficient standardisés	T	Sig.
	A	Erreur standard	Bêta		
(Constante) 1	286,914	6,386		44,931	,000
VII	,159	0,69	,259		,024

Il ressort que des tableaux ci-dessus que R-deux est de l'ordre de $(0,06) = 6,7\%$ et ceci montre que la faible motivation des élèves impacte considérablement sur la déperdition scolaire à ce pourcentage et le reste est prédit par les facteurs hors du modèle avec le coefficient de corrélation R $(0,259)$ qui est positif et se rapproche du chiffre 1 et montre clairement une corrélation positive mais faible. Ce qui signifie que la relation entre la VII1 et VD est quand même significative.

Le tableau ANOVA montre que le seuil de significativité (Sig) est de l'ordre de, 02 qui est inférieur à 0,05, ce qui signifie qu'il y a une relation significative entre la VII1 et VD ; par conséquent la faible motivation des élèves défavorise la déperdition

scolaire. La moyenne des coefficients standardisés est 0,259, ce qui signifie que la VI a un impact positivement sur la VD.

On peut conclure alors que l'hypothèse nulle (H_0) est rejetée et l'hypothèse alternative (H_a) est acceptée. Ce qui signifie que HR1 est confirmée, c'est-à-dire que la faible motivation des élèves est un élément qui impacte considérablement la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa dans la localité de Guider.

5-1-2 Vérification de l'hypothèse de recherche 2 (HR2)

La deuxième hypothèse est l'insécurité, c'est la conséquence qui impacte la déperdition scolaire. La vérification de cette hypothèse, nous avons fait le croisement entre la violence en milieu scolaire (VI2) et la déperdition scolaire. (VD)

Ici, il est question de faire des croisements entre les indicateurs de l'insécurité et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. Pour cela, les démarches sont posées.

La vérification de cette hypothèse (HR2) consiste à confirmer s'il existe un lien statistiquement significatif entre l'insécurité et la déperdition scolaire.

Etape 1 : Formulation de l'hypothèse nulle (H_0)

L'hypothèse nulle que nous avons formulée indique qu'il existe aucune relation statistique significative entre l'insécurité et la déperdition scolaire dans la localité de Guider.

Etape 2 : formulation de l'hypothèse alternative (H_a)

Quant à l'hypothèse alternative : il existe une relation statistiquement significative entre l'insécurité et la déperdition scolaire dans la localité de Guider.

Pour vérifier leur niveau de signification, les postulats sont posés au préalable :

L'hypothèse a été testée à α (alpha) = 0,05 (degré de signification)

Et que la règle de décision veut que :

Si $\text{Sig} < 0,05$ alors H_0 est rejetée et H_a acceptée

Si $\text{Sig} > 0,05$ alors H_0 est acceptée et H_a rejetée

Le croisement entre l'insécurité et la déperdition scolaire, donne les résultats dans les tableaux suivants :

Tableau 34 : croisement entre l'insécurité et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun (récapitulatif des modèles, ANOVA et coefficients)

Récapitulatif des modèles

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	,412 ^a	,170	,158	1,10860

Tableau 35 : ANOVA

ANOVA (analyse de variance) qui est l'un des tests pour mesurer les différences entre les groupes contrôle ou expérimental, ainsi que les différentes corrélations entre les groupes. A part son objet d'analyse statistique, nous notons que la recherche quasi-expérimentale ne peut affirmer sans l'ombre d'un doute que d'une seule cause qui produit toujours le même effet. Les quasi-expérimentateurs montrent comment une action peut entraîner une autre. La probabilité qu'un résultat peut être le fruit du hasard aléatoire est une mesure importante dans leur analyse statistique

Modèle	Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
Régression	18,581	1	18,581	15,119	,000 ^b
Résidu	90,945	74	1,229		
Total	109,526	75			

a. Variable dépendante

b. Variable prédite (VI)

Tableau 36 : Coefficients

Modèle	Coefficient non standardisés		Coefficient standardisés	T	Sig.
	A	Erreur standard	Bêta		
(Constante)	150,180	29,036		5,172	,000
1					
VI2		,260	,412	3,888	,000
	1,012				

La lecture de ces tableaux de croisement de l'insécurité et de la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun laisse voir que des tableaux ci-dessus que R-deux est de l'ordre de $(0,017) = 1,17\%$ et ceci montre que l'insécurité est la conséquence qui impacte considérablement sur la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun à $1,17\%$ avec le coefficient de corrélation R $(0,412)$ qui est positif et se rapproche moyennement du chiffre 1 et montre une corrélation positive mais moyenne. Ce qui signifie que la relation entre la violence en milieu scolaire (VI2) et la déperdition scolaire (VD) est quand même significative.

Le tableau ANOVA montre que le seuil de significativité (Sig) est de l'ordre de 0,000 qui est parfaitement inférieur à 0,05, ce qui signifie qu'il y a une relation significative entre la VI1 et VD ; par conséquent l'insécurité est la conséquence de la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. La moyenne des coefficients standardisés est 0,412, ce qui signifie que la VI2 a une influence positivement sur la VD.

On peut conclure alors que l'hypothèse nulle (H_0) est rejetée et l'hypothèse alternative (H_a) est acceptée. Ce qui signifie que HR2 est confirmée, c'est-à-dire que l'insécurité est l'impact considérablement de la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun.

5-1-3 Vérification de l'hypothèse de recherche 3 (HR3)

La troisième hypothèse est la pauvreté qui est l'impact de la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. La vérification de cette hypothèse,

nous avons fait le croisement entre l'inégalité des revenus (VI3) et la déperdition scolaire. (VD)

Ici, il est question de faire des croisements entre les indicateurs de la pauvreté et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. Pour cela, les démarches sont posées.

La vérification de cette hypothèse (HR3) consiste à confirmer s'il existe un lien statistiquement significatif entre la pauvreté et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun.

Etape 1 : Formulation de l'hypothèse nulle (Ho)

L'hypothèse nulle que nous avons formulée indique qu'il n'existe aucune relation statistique significative entre la pauvreté et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun.

Etape 2 : formulation de l'hypothèse alternative (Ha)

Quant à l'hypothèse alternative : il existe une relation statistiquement significative entre la pauvreté et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun.

Pour vérifier leur niveau de signification, les postulats sont posés au préalable :
L'hypothèse a été testée à α (alpha) = 0,05 (degré de signification)

- Et que la règle de décision veut que :
- Si Sig < 0,05 alors Ho est rejetée et Ha acceptée
 - Si Sig > 0,05 alors Ho est acceptée et Ha rejetée

Le croisement entre la pauvreté et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun, donne les résultats dans les tableaux suivants :

Tableau 36 : croisement entre la pauvreté et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun (récapitulatif des modèles, ANOVA et coefficients)

Récapitulatif des modèles

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	,238 ^a	,057	,044	,21979

a. Valeurs prédites : (constantes), compétences des élèves en écriture et en langue

Tableau 37 : ANOVA

Modèle	Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
Régression	,215	1	,215	4,443	,038 ^b
Résidu 1	3,575	74	,048		
Total	3,789	75			

Tableau 38 : Coefficients

Modèle	Coefficients non		Coefficient standardisés	T	Sig.
	Coefficients standardisés	Erreur standard			
(Constante) 1	A	Erreur standard	Bêta		
	153,211	8,464		18,101	,000
VI3	1,012	,260	,238	2,108	,038

D'après ce tableau de la pauvreté et de la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun, laisse voir que des tableaux ci-dessus que R-deux est de l'ordre de $(0,057) = 5,7\%$ et ceci montre que la pauvreté est l'attente liée considérablement sur la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun à 5,7% avec le coefficient de corrélation R (0,238) qui est positif et se rapproche du chiffre 1 et montre clairement une corrélation positive. Ce qui signifie que la relation entre la pauvreté, l'inégalité

des revenus(VI3) et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun (VD) est quand même significative.

Le tableau ANOVA montre que le seuil de significativité (Sig) est de l'ordre de 0,038 qui est inférieur à 0,05, ce qui signifie qu'il y a une relation significative entre la VI3 et VD ; par conséquent la pauvreté, l'inégalité des revenus influencent sur la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. La moyenne des coefficients standardisés est 0,238, ce qui signifie que la VI3 a un impact positif sur la VD.

On peut conclure alors que l'hypothèse nulle (Ho) est rejetée et l'hypothèse alternative (Ha) est acceptée. Ce qui signifie que HR3 est confirmée, c'est-à-dire que la pauvreté et l'inégalité des revenus sont les attentes liées à la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun.

Tableau 39 : Synthèse de la vérification des hypothèses de recherche

Hypothèses de recherche	Décisions	Eléments de confirmation	Implications concrète, pratiques et théories de la confirmation
La faible motivation des élèves impacte la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun.	Confirmée	Absentéisme Mauvais climat en classe Manque d'espoir pour l'avenir Découragement	Hausse de l'absentéisme, baisse de la performance, moins de créativité le non-respect hiérarchique, absence de profil de carrière
L'insécurité influence la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun.	Confirmée	Condition d'environnement scolaire (violence physique, violence verbale)Condition d'enseignement et d'apprentissage Ratio entre élève et enseignant	Départ des maitres des parents vers d'autres secteurs d'activités informelles ; le faible salaire des maitres des parents, la corruption en milieu scolaire,
La pauvreté influence la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun.	Confirmée	Manque de travail salarié, Condition de l'environnement social Abandon Inégalité des	La sous scolarisation et déperditions des écoles primaires publiques de Guider, faibles compétences orales

		revenus	et écrits des élèves dans les écoles primaires publiques de Guider
--	--	---------	--

Au regard de ce tableau, il ressort que toutes les trois hypothèses de recherche sont confirmées. Pour ce qui est de la première hypothèse, c'est-à-dire, la faible motivation des élèves est l'élément qui impacte la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. L'absentéisme, le mauvais climat en classe, le découragement et le manque d'espoir pour l'avenir sont les indicateurs croisés à l'aide du test statistique justifiant la confirmation de cette hypothèse.

Pour ce qui est de la deuxième hypothèse qui est l'insécurité, c'est la conséquence qui influence la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. Les conditions d'environnement scolaire, les conditions d'enseignement et d'apprentissage et ratio entre élève et enseignant sont les indicateurs justifiant la confirmation de cette hypothèse qui a pour conséquence la déperdition scolaire.

Et enfin, la pauvreté, qui est un élément qui influence sur la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. Le manque de travail salarié et la condition de l'environnement sont les indicateurs justifiant la confirmation de cette hypothèse.

5-2 DISCUSSION DES RESULTATS

La vérification des hypothèses a permis de conclure que : la faible motivation des élèves, l'insécurité en milieu scolaire et la pauvreté défavorisent et impactent sur la déperdition scolaire.

Pour interpréter ces résultats, il sera question dans cette étude de procéder par chaque hypothèse de recherche de cette étude.

5-2-1 la faible motivation des élèves est un élément qui impacte sur la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun.

Pour ce qui est de l'analyse de notre première hypothèse de recherche, à l'aide du test statistique d'ANOVA, (analyse de variance) qui est l'un des tests pour mesurer les différences entre les groupes contrôles ou expérimentales, ainsi que les différentes corrélations entre les groupes. A part son objet d'analyse statistique, nous notons que la recherche quasi-expérimentale ne peut affirmer sans l'ombre d'un doute que d'une seule cause qui produit toujours le même effet. Les quasi-expérimentateurs montrent comment une

action peut entraîner une autre. La probabilité qu'un résultat peut être le fruit du hasard aléatoire est une mesure importante dans leur analyse statistique il paraît que la faible motivation des élèves, soit expliquée par les indicateurs tels que l'absentéisme, le mauvais climat en classe, le manque d'espoir pour l'avenir et le découragement.

Pour ce qui est de la faible motivation des élèves, (60/76) ont mentionné que la situation économique de leur parent ne permet pas de subvenir à leur besoin ; et 14/76 ont mentionné quant-à-elles plutôt qu'elles sont découragées par le mauvais climat en milieu scolaire. Avec les élèves, on constate que, même si l'éducation reste leur préoccupation, la faible motivation est de plus en plus forte.

Pour cette étude menée auprès des élèves d'école primaire publique et d'application de Guider, la population de cette localité a répondu à cette question : "vous êtes- motivées par vos parents "

Ces 4 leviers de motivation (l'absentéisme, le mauvais climat en classe, le manque d'espoir et le découragement) résument parfaitement ce qui pousse les élèves à abandonner l'école!

Chaque chef d'établissement est acteur de son établissement et a un rôle à jouer dans le climat social qui règne au sein de son équipe.

Le manager ou le directeur d'école est une pierre angulaire de l'équipe, à un rôle important dans ce domaine et a les moyens de créer les conditions favorables pour une bonne éducation pour tous.

Bienveillance, respect mutuel et positive attitude permettent de créer une bonne relation entre élève et enseignant. Ne soyons pas naïfs ! Avoir un comportement bienveillant n'interdit pas au manager de recadrer certains comportements toxiques ou de sanctionner une attitude inacceptable de l'élève. La motivation est l'une des attentes fortes des élèves d'écoles primaire publique et d'application de Guider.

5-2-2 L'insécurité est un élément qui influence sur la déperdition scolaire dans la Région du Nord Cameroun.

Dans cette partie, 17 sur 76 élèves soit un taux de 22,4 ont répondu désaccord qu'il y a la sécurité dans cette localité et 59 parmi eux soit un taux de 77,6 ont répondu accord qu'il n'y a pas de sécurité dans la Région du Nord Cameroun car, il y'a des violences en milieu scolaire qui sont donc les causes de la déperdition scolaire.

En ce qui concerne la condition d'environnement scolaire, sur 76 élèves, 16 élèves soit un taux de 36,7 ont répondu oui et 50 élèves un pourcentage de 63,3 ont répondu non, ce qui nous amène à dire que les élèves de la région du Nord Cameroun sont en insécurité.

5-2-3 la pauvreté est un élément qui influence sur la déperdition scolaire dans la Région du Nord Cameroun.

Nous devons rappeler qu'après analyse et vérification de cette troisième hypothèse de recherche à l'aide du test statistique d'ANOVA, il ressort que la pauvreté est un élément qui a une influence sur la déperdition scolaire dans la Région du Nord Cameroun.

Pour ce qui est de la condition d'environnement social, dans les écoles primaires publiques de Guider, la majorité nous dit qu'ils sont pauvres (44/76) et 13/76 sont riches. On pourrait expliquer cela par le fait que la plupart d'enfants ne part pas à l'école s'agirait de cas des élèves qui ont abandonné les études soit pour des raisons indépendamment d'eux comme le manque des moyens financiers, soit pour exclusions ou échec scolaires et qui croiraient qu'ils peuvent se tailler une place dans l'enseignement même n'ayant pas suivi une formation professionnelle comme certains l'ont indiqué dans leurs réponses.

Conclusion : En somme, la deuxième partie du travail était constituée de trois chapitres. Le cadre méthodologique et opératoire a présenté des éléments qui ont permis de mieux asseoir l'étude. Tandis que l'analyse des résultats et la discussion ont non seulement établi le lien qui existe entre la variable indépendante et la variable dépendante mais aussi elle a ressorti les rapprochements entre les hypothèses de recherche et les théories de références.

5. Discussion des résultats

Il s'agit ici dans cette partie de la recherche de montrer que le phénomène de la déperdition scolaire de la jeune fille dans la Région du Nord Cameroun peut également s'expliquer par bien d'autres facteurs que les mariages précoces. Ces facteurs peuvent se résumer en plusieurs niveaux : au plan individuel, le plan éducatif, le plan familial et le plan socio-économique.

-5.1. Sur le plan individuel

Si tout développement, toute réussite ou tout comportement de la personne individuelle émane des mobiles intrinsèques qui guident l'agir humain, nous pouvons alors dire que la déperdition de la jeune fille est d'abord endogène ou personnelle avant tout. Ceci

dit, les adolescentes sont la cause même de leur propre déperdition scolaire dans la localité de Guider. En effet, quelques soit les dispositions favorables dont on peut réunir pour une réussite scolaire efficace et efficiente de la jeune fille MAFA, si celle-ci n'est pas elle-même consciente, dévouée, engagée, déterminer ou motivée, aucun résultat prometteur ne pourra se produire. Nonobstant tous les efforts menés par les familles et le gouvernement pour l'éducation de la jeune fille au Cameroun, nombreuses sont celles qui trouvent toujours des raisons d'abandonner leurs études à un âge aussi mineur. C'est ce que la petite mamie a confirmé : « mes parents me donnaient tout ce dont j'avais besoin pour aller à l'école, mais sans mentir, moi-même j'ai fui l'école pour la guinée car c'était ça mon rêve ardent ». De part ce comportement des filles, nous sommes donc d'abord avec Diakité (1986) et Kabou(1991) lorsqu'ils pensent que les africains sont à l'origine de leur propre sous-développement, car les adolescents constituent la cause véritable de leur déperdition scolaire.

-5.2. Sur le plan familial

La famille constitue un grand moteur favorable de scolarisation de la jeune fille au Cameroun. Or, quand la famille n'éprouve aucun intérêt à envoyer la jeune fille à l'école, celle-ci va demeurer aux abois de l'analphabétisme malgré la présence des lois et des sensibilisations faites par des ONG, le MINSANTE et bien d'autres structures étatiques au sujet de la scolarisation de la jeune fille au Cameroun . Dans la Région du Nord Cameroun, les parents vivent dans la précarité économique et par conséquent, préfèrent plutôt encourager l'éducation des garçons au détriment de celle des filles. Pour les parents, l'éducation de la fille est un gâchis, puisque que la destinée de celle-ci c'est le mariage, donc, point n'est besoin de dissiper les ressources économiques en l'envoyant à l'école. En réalité, plusieurs familles dans la Région du Nord Cameroun considèrent la jeune fille comme une véritable source économique et de financement des projets de grandes envergures de leurs familles. A travers les normes traditionnelles comme le SONARAT, la famille participe massivement à la déscolarisation des adolescentes. La mentalité traditionnelle et primitive des parents qui stipule que : « lorsqu'une fille va loin avec les études, il est difficile pour elle de se marier ». Amana, (2014) a donc raison de penser que les parents constituent un grand facteur de déperdition scolaire chez les jeunes filles. C'est dans ce que dans la théorie de « l'inégalité des chances scolaire (1970) », Boudon a été le premier à expliquer de façon satisfaisante la très forte intensité de l'inégalité des chances scolaires qui règne dans les pays occidentaux, en mettant en évidence toute l'importance de la *demande d'éducation* dans la formation de cette inégalité. Au cœur de sa théorie se trouve une analyse compréhensive de la décision d'orientation scolaire typique prise par une famille. Cette décision, exprimant la demande

d'éducation, s'appuie sur trois éléments essentiels qui sont le coût monétaire des études, le risque de ne pas décrocher le diplôme visé (risque d'échec) et le « groupe de référence » de la famille (groupe dont les accomplissements scolaires constituent le niveau que l'on se doit au moins d'égaliser pour pouvoir s'estimer subjectivement satisfait par son diplôme).

On se met tout d'abord à la place d'une famille *modeste* qui doit décider de l'orientation d'un enfant parvenu à un *point de bifurcation* donnant accès, soit à des études plus longues et plus prestigieuses mais plus difficiles, soit à des études plus courtes, plus appliquées, et débouchant à terme sur des statuts moins valorisés. Supposons que les résultats scolaires soient faibles. Comme le risque d'échec est dans ce cas élevé et comme les études longues sont coûteuses, si l'enfant a d'ores et déjà atteint un niveau scolaire au moins égal à celui de son groupe de référence, alors la famille renoncera en général à choisir la poursuite d'études longues. On se met ensuite à la place d'une famille *aisée* où les parents ont des diplômes élevés. Dans ce cas, le coût des études est supportable, et si l'enfant n'a pas encore atteint le niveau scolaire de son groupe de référence, alors en dépit du fait que les résultats sont moyens ou médiocres, la famille choisira en général les études longues. Des écarts considérables dans les choix d'orientation peuvent ainsi se creuser entre les catégories situées aux extrémités de l'échelle sociale. Boudon explique bien grâce à sa théorie un résultat typique des enquêtes, à savoir que la demande d'éducation est différenciée en fonction de l'origine sociale (et à résultats scolaires similaires) et que cette demande est d'autant plus différenciée que les résultats scolaires sont plus faibles

-5.3. Sur le plan socioéconomique

Sur ce plan, la déperdition varie en fonction du contexte socioéconomique dans lequel vit la jeune fille. Selon qu'on est en campagne ou en ville, les facteurs de la déperdition varient. En zone urbaine, les activités socio-économiques comme le commerce frontalier influence grandement le taux d'adhésion des jeunes filles à l'école. La forte présence des hommes d'affaires et les bases de sociétés de toutes nature, les festivités (fête National du 20 mai, fête de la jeunesse du 11fevrier, 8 mars, fête de ramadan, fête de Noël, les jeux FENASCO, les kermès etc.), les concerts des artistes musicaux et humoristes, les évènements sportifs comme la CAN, le CHAN, la prostitution, etc. Tous ces évènements sont les facteurs immédiats à la non-scolarisation, à la déscolarisation ou à la scolarisation tardive de la jeune fille en zone urbaine.

En zone rurale, l'enclavement, le manque d'établissements scolaire, manque d'enseignants, la distance kilométrique constituent un sérieux problème de non-scolarisation et de déperdition de la jeune fille Mafa dans la Région du Nord Cameroun.

-5.4. Sur le plan politique

Le plan politique concerne beaucoup plus le travail du Gouvernement dans l'élaboration et d'adoption des politiques de développement et des politiques éducatives. En effet, lorsque le politique ne prend pas en compte tous les critères intégrant dans le développement capable de favoriser l'épanouissement total de l'homme dans son biotope à savoir : l'aspect socioculturel, l'aspect genre, le handicap, les différences linguistiques, économiques, climatiques, divergences d'obédiences religieuses et politique de développement, il est très facile de faire face à l'inégalité de toute nature. Le type d'enseignement (technique ou général) implanté dans un lieu doit être tributaire non seulement des besoins réels de formation de population de cette localité, mais également, doit promouvoir l'intégration maximal des jeunes filles dans le but faire valoir l'équité.

En plus, dans l'élaboration des stratégies d'insertion socioprofessionnelles, l'on doit non seulement rationaliser l'offre par rapport à la demande, mais également exiger l'équité en termes de genre pour éviter le chômage qui peut engendrer le phénomène de déperdition scolaire. Car, pour éradiquer le phénomène de déperdition scolaire de la jeune fille au Cameroun, il faut renforcer les stratégies de résilience chez les jeunes filles issues des familles pauvres (Amana, 2016)

-5.5. Sur le plan éducatif

Ici, nous faisons allusion aux manquements et les inadéquations du système éducation en vigueur au Cameroun en contexte du « new deal ». En effet, le système éducatif prévoit que l'âge d'admission à la maternelle est de 4 à 5 ans, et 6 à 7 au niveau du primaire. Pour celles qui ne redoublent pas, elles arrivent au 1^{er} cycle du secondaire à 11 ans. Or à 9 ans, certaines filles sont déjà physiquement émancipées et capitalisent déjà la majorité de leurs caractères sexuels secondaire. C'est-à-dire qu'elles sont déjà sujette de beaucoup d'attention et de la part de leur sexe opposé : c'est la période de la puberté, et là, les jeunes filles sont très exposées aux grossesses précoces et toutes autres dérives sexuelles pouvant mettre fin à ses études avant même de franchir le second cycle. Pour celles qui brillent par le redoublement, la puberté les rattrape au primaire et beaucoup abandonnent là soit pour se chercher ailleurs, soit pour avoir été victime de grossesse précoce ; d'autres ont souvent une scolarisation tardive et la puberté les rattrape à la maison avant leur scolarisation en voulant attendre l'âge propice et règlementaire de scolarisation. Nous voyons donc comment le système éducatif même constitue un véritable frein à la scolarisation rapide et efficiente de la jeune fille. Abraham Maslow a donc raison de mentionner dans « la théorie de motivation (1954) » que Les besoins de sécurité proviennent de l'aspiration de chacun d'entre nous à être protégé

physiquement et moralement. Ce sont des besoins complexes dans la mesure où ils recouvrent une part objective - notre sécurité et celle de notre famille - et une part subjective liée à nos craintes, nos peurs et nos anticipations qu'elles soient rationnelles ou non. Sécurité d'un abri (logement, maison) ; sécurité des revenus et des ressources, sécurité physique contre la violence, délinquance, agressions, sécurité morale et psychologique, sécurité et stabilité familiale ou, du moins, affective ; sécurité médicale/sociale et de santé.

En plus, les contenus d'apprentissage n'intègrent pas toujours les besoins de formation en fonction du contexte socio-économique de chaque localité. Les filières d'étude ne sont pas fonction d'opportunité et les défis de l'heure.

6 –SUGGESTIONS

Pour éradiquer de manière efficace et efficiente le phénomène de déperdition scolaire dans la Région du Nord Cameroun qui devient une gangrène sempiternelle pour le décollage du Cameroun vers l'émergence aujourd'hui, il faut l'la communauté éducative (la famille, la société, la communauté scientifique, les pouvoirs publics et les partenaires de l'éducation).

-6.1. Au plan politique

Les pouvoirs Publics doivent :

-Rendre l'enseignement secondaire obligatoire et en rabaisser le coût des frais exigible, dans but d'en pouvoir donner accès à tous les enfants, même les plus vulnérables ; que l'école au secondaire devienne une charge qui incombe totalement à l'Etat en termes de financement, de formation et d'insertion professionnelle, pour diminuer le taux élevé de déperdition scolaire observable chez les filles à cause de la pauvreté et le chômage.

-Créer les écoles techniques et professionnelles d'agriculture et entreprises de formation professionnelle de toutes natures allant dans ce sens, ceci dans tous les département du pays, en les équipant d'un matériel moderne adéquat, en vue d'orchestrer un boom économique pouvant conduire à l'émergence à l'horizon 2035 au Cameroun. Il suffit juste que chacune de ces écoles soit adaptée au climat, à la végétation et aux types de cultures appropriés à chaque département.

-Vulgariser l'enseignement technique et toutes ses filières d'étude en lançant l'opération « un arrondissement / un lycée technique, un CETIC et une SAR », y rabaisser le coût des frais de scolarisation, les doter d'un personnel qualifié avec un matériel moderne à l'appui et se rassurer de l'effectivité et l'efficacité de ces établissements sur le terrain ;

- Inclure dans toutes les politiques de développement l'aspect genre et les potentiels de chaque socio-culture en vue de diminuer le développement inégal dans les régions du pays ;
- Adopter une politique éducative qui intègre les réalités socio-économiques de chaque localité en contexte du « new deal » et qui met les adolescentes au centre de toutes actions et de toutes préoccupations ;
- Développer une politique de promotion et de protection de la scolarisation de la jeune fille en mettant sur pied des organes allants dans ce sens, par exemple : « Brigades anti-mariages précoce » ;
- Obliger une équité de genre dans tous les concours et domaines où la femme peut intervenir ;
- Réviser le code civil en ramenant l'âge minimum du mariage à 18 ans tant chez les filles que chez les garçons ; et réviser le code pénal en donnant la latitude à tous les citoyens de pouvoir porter plainte en justice sans distinction d'âge aucune ;
- Veiller à l'applicabilité des lois condamnant le mariage des adolescentes et définir les règles strictes qui interdisent les mariages entre une adolescente camerounaise et un prétendant non camerounais.
- Elaborer une loi qui condamne les familles ainsi que les adolescent (e)s qui participent à l'abandon scolaire d'une fille. Car, n'a-t-on pas souvent coutume de dire : « lorsqu'on instruit une fille, c'est toute la communauté qu'on a éduquée .Or, quand on éduque un garçon on a juste instruit une seule personne ». Comme pour justifier que l'éducation de la jeune fille est « importantissime » par rapport à celle du garçon ;
- Mettre sur pieds des structures d'accompagnement et d'assistance financière aux familles pour leur permettre de subvenir aux besoins d'éducation de leurs enfants.

- 6.2. Au niveau éducatif

- L'admission à la maternelle doit se faire par un test psychologique pour les enfants de 2 à 4 ans pour vérifier les habilités requises. Cela évitera la scolarisation tardive à celles qui sont physiquement et / ou intellectuellement plus émancipées par rapport à leur âge chronologique. Car, l'expérience sur le terrain nous a montré que l'enfant a plus de chance d'aller plus loin que possible avec ses études que lorsqu'elle arrive au secondaire avec l'âge plus bas (13-18 ans) ;
- L'éducation de l'Homme doit commencer très tôt, et cela dans tous les aspects de la vie. Il doit non seulement apprendre les sciences, mais aussi les arts et les bonnes habitudes. Pour former un musicien, un peintre, un informaticien, etc..., il faut commencer à exercer l'enfant dès le bas âge à ces activités.

-Commencer les spécialisations des filières d'étude dès la 1^{ère} année du secondaire en fonction des compétences de l'enfant. C'est-à-dire : en fonction de l'orientation et des besoins de formation pour le développement de ses compétences. Qu'un enfant qui se sent à l'aise en musique, en mathématique, en électricité ou en ingénierie, commence à l'étudier dès sa 1^{ère} année du secondaire, exactement comme à l'Université. Cela favorisera l'esprit de créativité, de recherche et d'innovation ;

-Mettre un accent particulier sur les matières comme la SVT, qu'elle soit obligatoire de la 6^{ème} en Terminal (toutes séries confondues), avec un coefficient plus élevé (coefficient 4 par exemple), pour permettre aux adolescentes de maîtriser l'évolution et le fonctionnement de leur propre corps, afin de pouvoir gérer leur avidité libidinale ;

-Rendre l'enseignement secondaire obligatoire, comme c'est le cas au primaire ; et promouvoir la professionnalisation des enseignants afin de favoriser le professionnalisme compétitif et que le plus analphabète au Cameroun soit titulaire d'un diplôme du 1^{er} cycle du secondaire (BEPC, CAP etc...) ;

-Promouvoir l'enseignement à distance dans tous les niveaux d'enseignement, excepté la maternelle, exiger l'intégration pédagogique des TIC en éducation, dans le but de permettre à tout le monde de pouvoir poursuivre ses études ou sa formation sans avoir besoin de se rendre physiquement dans un espace-lieu (à l'école en présentiel) pour fréquenter. Cela pourra permettre aux adolescentes en situation de mariage de vaquer à leurs tâches quotidiennes et conjugales tout en restant inscrites dans un établissement d'enseignement pour suivre les cours en ligne. Ceci pourra baisser la sous-scolarisation à 75% dans notre pays ;

-La communauté scientifique doit se rassurer que les contenus d'enseignement dans les programmes officiels soient « des savoirs fonctionnels » capable de faire acquérir aux enfants des compétences nécessaires à la résolution des problèmes de leur environnement socio-économique et culturel ;

-Procéder à la transposition didactique des savoirs à enseigner et que la « la pédagogie par projet » soit obligatoire dans tous les niveaux d'enseignement au Cameroun (maternelle, primaire, secondaire et le supérieur), dans le but de stimuler l'esprit d'initiative, novateur de créativité et même de compétitivité chez tous les jeunes ;

-Que l'économie sociale et familiale devienne obligatoire aux examens de l'enseignement secondaire général ;

-Le service médical scolaire et le service d'orientation doivent organiser chaque moi un séminaire de sensibilisation des élèves sur les causes et conséquences des mariages et grossesses précoces dans leurs établissements scolaires appropriés ;

- 6.3. Au niveau familial

-Les parents doivent toujours prendre en compte l'avis de leurs enfants lorsqu'on veut parler de ce qui les concerne ;

-Envoyer tous les enfants à l'école sans discrimination, leur apporter un soutien psychologique, moral et financier ;

-Bannir certaines règles traditionnelles, subvenir aux besoins des jeunes filles pour les épargner du vagabondage sexuel ;

-Implanter un esprit de « communication sans tabous » avec les adolescentes pour les prévenir de certaines dérives et du bien-fondé de la scolarisation de la jeune fille ;

-Envoyer les jeunes filles à temps et y procéder au suivi.

-6.4. Au niveau social

-Développer les valeurs d'excellence et l'esprit de compétitivité ; protéger et respecter la gente féminine, promouvoir l'observance des lois de la république.

CONCLUSION GENERALE

Au demeurant, notre travail portait sur les facteurs socio-économiques et déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. Le choix de ce sujet vient du constat selon lequel : la déperdition prend de plus en plus de l'ampleur dans toute l'étendu du territoire Camerounais aujourd'hui. Or, l'école en tant que lieu par excellence de l'éducation et la socialisation de l'enfant, à pour mission principale de garantir à l'enfant la formation en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral, de son insertion harmonieuse dans la société et en prenant en compte les facteurs économiques, socioculturels, politiques et moraux de son biotope (Loi de l'Orientation du Cameroun 1998). Cependant, le constat fait de nos jours est que, la plupart des régions camerounaises sont aux abois de la déperdition scolaire de la jeune fille qui s'observe par les mariages précoces de celles-ci et se manifeste par la désertification des établissements scolaires en termes de ressources féminines adolescentes. Ainsi, les missions sociales de l'école (promotion de l'équité et d'égalité sociale, le développement social et intégration équitable de tous les deux sexes dans le marché de l'emploi) sont mises à mal dans la mesure où les jeunes filles en déperdition restent dans les carcans de l'analphabétisme, de l'ignorance, de l'incompétence, de l'inaptitude intellectuelle et elles sont exposées aux grossesses précoces et indésirées, à la prostitution, aux VIH/SIDA, aux agressivités sexuelles et à la perte précoce de leur vie.

Toutefois, nous nous sommes posé la question de savoir : les facteurs socio-économiques ont-ils un lien avec la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun ? Répondre à cette question nous a conduit à un objectif général à savoir : démontrer qu'il existe un lien entre les facteurs socio-économiques et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. De cet objectif ont découlé les objectifs spécifiques : démontrer que la faible motivation des élèves impacte sur la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun ; démontrer que l'insécurité influence sur la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun et démontrer que la pauvreté influence sur la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun.

Pour parvenir à notre objectif, nous nous sommes servis de deux théories explicatives suivantes : la théorie de l'inégalité des chances scolaires (1970) et la théorie de Motivation d'Abraham Maslow (1954). Suite à la question de départ, l'hypothèse suivante a été formulée :

il y'a un lien entre les facteurs socio-économiques et la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun

Au vu des difficultés rencontrées par les élèves face aux facteurs scolaires les exposant à l'abandon des études, nous avons pu comprendre que le sujet porte en lui-même les germes de cette déperdition. Cela étant, la solution devrait partir d'elle-même, car elle doit pouvoir prendre conscience des conséquences que pourraient engendrer l'arrêt de ses études sur sa vie future. Cette prise de conscience ne peut se faire que si l'on agit sur la perception qu'il a de son environnement scolaire, de ses potentialités et de la maîtrise qu'il peut avoir sur son environnement. Toutefois, les déterminants de la déperdition scolaire ne peuvent se limiter à ceux qui ont été mis en évidence dans notre travail de recherche.

Cependant, à l'aide d'entretien et l'observation directe, nous avons pu collecter les données sur le terrain à base d'un instrument de collecte adéquat (le questionnaire). Mais pour analyser et interpréter ces données recueillies sur le terrain, nous avons fait usage de l'analyse de contenus.

En réalité, ce n'est qu'après analyse, interprétation et discussion des résultats obtenus que cette étude a pu prouver que les facteurs socio-économiques exacerbent la déperdition de la jeune fille dans la région du Nord Cameroun. De ce fait, il ressort que l'environnement socio-éducatif constitue le plus grand facteur de la déperdition de la jeune fille, ensuite elles-mêmes jouent un rôle prépondérant pour participer à propre impasse, et enfin les parents sont la plaque tournante de la déperdition de la jeune fille. Chez les parents, les mariages précoces des jeunes filles se manifestent par les normes traditionnelles et religieuses, par la cupidité et l'extrême pauvreté des familles des jeunes filles ; chez les jeunes filles elles-mêmes, s'observe par l'avidité sexuelle à la puberté, leur situation familiale (orpheline, ainée de la famille ,famille mono parentale, famille reconstruite) ; le goût de la vie facile, la débilité mentale justifiée par les redoublements à l'école, etc...et au niveau de l'environnement socio-éducatif, la déperdition scolaire de la jeune fille Mafa est causée par : le mariage précoce, l'échec scolaire, le manque de compétence, l'inadéquation des savoirs enseignés avec les besoins de formation des jeunes filles dans un contexte socio-économique spécifique etc...

Ainsi, cette étude montre à suffisance que les facteurs socio-économiques ont un lien avec la déperdition de la jeune fille Mafa de la Région du Nord Cameroun. Mais sans toutefois prétendre élucider tous les contours et pourtours de ce fléau ambivalent, nous reconnaissons et admettons que bien d'autres facteurs peuvent être à la base de la recrudescence de la déperdition scolaire au Cameroun. C'est même la raison pour laquelle, après avoir suggéré

quelques résolutions curatives à ce phénomène à l'endroit de toute la communauté éducative (au niveau éducatif, social et familial), nous restons ouverts à toutes critiques en vues d'améliorer notre œuvre scientifique.

Références bibliographiques:

Akuolozé (1991). Formation permanente des chercheurs : comment conduire la recherche en éducation ? René Otypé, Yaoundé, p.31.

Amana (2014). « Rôle de la fonction parentale instrumentale dans la prise en charge de l'inadaptation socio-affective chez les adolescentes vivant dans la rue au Cameroun ou l'imbroglie d'un double paradoxe » *syllabus Review*, 5, 267-282.

Amana, E. (2016). Développer les stratégies de résilience chez les enfants issus des familles pauvres pour une réussite scolaire paradoxale favorisant l'émergence du Cameroun en 2035 au Cameroun : De l'éducation à l'émergence. Paris : Harmattan, p. 117-157.

Angers, M. (1992). Initiation à la méthodologie des sciences humaines. Montréal : centre éducatif et culturel INC.

Banque mondiale, (2018). Pourquoi les filles quittent-elles l'école et quelles sont les conséquences de leur déscolarisation? <https://bogs.worldbank.org/fr/voices/pourquoi-les-filles-quittent-elles-l-ecole-et-quelles-sont-les-consequeneces-de-leur-descolarisation> consulté le 04 janvier 2023 à 13H 20

Brook, C. & Cammish, N.K. (2011). "Factors Affecting Female Participation in Education in six developing countries". Les presses de l'université

BULLE, N. (2009). « The Actuality of *Education, Opportunity and Social Inequality* », in M. Cherkaoui et P. Hamilton (dir.), *Raymond Boudon: A Life in Sociology*, Londres, Bardwell Press, vol. 2, p. 357-378.

CHERKAOUI M., (2014). « From Positivism to Generative Mechanisms: Raymond Bourdon's Path-Breaking Research Program », *Papers: Revista de Sociología*, 99-4, p. 451-468.

Das, J. S. Dercon et P. Krishnan. (2004). "When Can School Inputs Improve Test Scores? Papier présenté à la conférence organisée à Nairobi/Naivasha, Kenya, du 7 au 8 Juin 2005 par la fondation Macarthur

Depelteau, F. (2003). La démarche d'une recherche en sciences : du départ à la communication des résultats. Les presses de l'université.

Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation. (2013). P. 48-49 dans Model d'enseignement Intensif D'anglais et Développements des Compétences en Communication Orale dans les écoles primaires francophones.

Durkheim, E. (1922). Education etsociologie. Paris:PUF

Ecams 3 (2007). « Rapport principal de la troisième enquête auprès des ménages », Institut National de la Statistique (INS), Cameroun.

EDUCATION FOR ALL GLOBAL MONITORING REPORT (EFA GMR), 2013 – Childrenstill betting to go to school. Policy Paper, 10, Unesco, 3 p. <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002216/221668E.pdf> July 2013 (page consultée le 10 janvier 2022).

FAWE News magazine volume 8 No.3. FAWE (2012). “Closing the Gender Gap in Education: Curbing Dropout”. Nairobi FAWE ILO.

FORUM MONDIAL SUR L'ÉDUCATION, 2015 – Éducation 2030 – Déclaration d'Incheon et Cadre d'action vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous, Incheon, Corée du Sud, 60 p. <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/incheon-framework-for-action-fr.pdf> (page consultée le 12 septembre 2022)

Grawitz, M. (2001). Méthode des sciences sociales. Paris : Dalloz.

Institut de statistiques de l'UNESCO (2016) : 263 millions d'enfants et des jeunes ne sont pas scolarisés. <https://uis.unesco.org/news/263-millions-d-enfants-et-des-jeunes-ne-sont-pas-scolarises>. Consulté le 13 octobre 2022 à 22H 10

JACKSON M., (2013). « How Is Inequality of Educational Opportunity Generated? The Case for Primary and Secondary Effects », in Id. (dir.), *Determined to Succeed? Performance versus Choice in Educational Attainment*, Stanford, Stanford University Press, p. 1-11.

Lehr, C. A., R., R., Johnson, C. D. Bremer, A. Cosio, M. Thompson. (2004). “Essential Tools. Increasing of School Completion: Moving From Policy and Research to Practice”. A Manual for Policymakers, Administrators, and Educators, May.

Loi N°98/004, 14 Avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun

M.C. and Kiboss, J.K. (2014). Influence of family socio economic status and (lender Students' Academic performance.

Meloupou, J-P. (2013). Manuel de psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent. Harmattan : Cameroun.

NICAIS, D. B. (2019). « Perceptions des déterminants scolaires prédisposant à l'abandon des études chez les élèves du secondaire ». Mémoire ENS-Yaoundé

National Centre for Secondary Education and Transition. (2004). "Essential Tools: Increasing rates of School Completion: Moving from Policy and Research to Practice. A Manual for Policy makers, Administrators, and Educators". The College of Education and Human Development, University of Minnesota.

ODA. Chepchieng, M.C. & Kiboss, J.K. (2014). "Influence of family socio economic status and lender Students" Academic performance.

ABESSOLO, E. A. (2021). "Mariages précoces et sous scolarisation de la jeune fille au Cameroun" mémoire. ENS Yaoundé

Pauli, L. & Brimer, M. A. (1970). La déperdition scolaire, un problème mondial. Etudes et enquête d'éducation comparée. Paris UNESCO.

Plan International France (2020): les causes et conséquences des filles face à l'éducation: parrainage d'enfants et aide au développement. <https://www.planinternational.fr> consulté le 10 décembre 2022 à 22H 10

RESEN Cameroun (2013). Rapport d'Etat du Système Educatif national.

SIMONOVÁ N. & SOUKUP P., 2015, « Impact of Primary and Secondary Social Origin Factors on the Transition to University in the Czech Republic », *British Journal of Sociology of Education*, 36-5, p. 707-728.

Texas Education Agency, Department of Accountability and Data Quality, Division of Accountability Research. (2004). "Secondary school Completion and Dropouts in Texas Public schools 2002-03".

Tsafak, G. (1998). Ethique et déontologie de l'éducation. Presses universitaires d'Afrique.

Tsafak, G. (2004). « *Méthodologie générale de la recherche en éducation* ». Yaoundé : CUSEAC.

UNESCO,(2016). "Gender and Education for all". The Leap to Equity. Paris:

WATHI-Cameroun (septembre 2018) : la situation de l'éducation au Cameroun. [https :
//www.org](https://www.org). Consulté le 23 novembre 2022 à 6H 30

ANNEXE

ANNEXE 1 : Autorisation de recherche

ANNEXE 2 : questionnaire

ANNEXE 3 : Texte ministériel

ANNEXE 4 : Objectifs de Développement Durable (ODD)

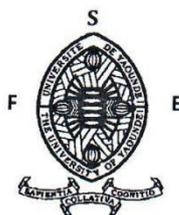
RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT DE
CURRICULA ET ÉVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

THE FACULTY OF EDUCATION

DEPARTEMENT OF CURRICULA
AND EVALUATION

Le Doyen
The Dean

N° *118*.../22/UYI/VDSSE

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Professeur BELA Cyrille Bienvenu**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiante **SOUADATOU HAMADJODA** matricule **20V3693** est inscrite en Master II dans mon Établissement, Département *Curricula et Evaluation*, Filière : *Management de l'Education*. Spécialité : *Administration des Etablissements Scolaires*.

L'intéressée doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Elle travaille sous la direction du **Pr. MAINGARI Daouda** enseignant à l'Université de Yaoundé I. Son sujet est intitulé: « *Facteurs socio-économiques et déperdition scolaire de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider.

En foi de quoi, cette autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le... *15* MARS 2022

Pour le Doyen et par ordre



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
BP : 337 Yaoundé
E-mail : uy1@uycdc.uninet.cm



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work- Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I
PO BOX: 337 Yaoundé
E-mail: uy1@uycdc.uninet.cm
THE FACULTY OF EDUCATION

FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

THE FACULTY OF EDUCATION

QUESTIONNAIRE AUX ELEVES MAFA DE LA REGION DU NORD-CAMEROUN

Monsieur/Madame.

Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de Master en sciences de l'éducation, nous menons une recherche intitulée « **Facteurs socio-économiques et déperdition scolaire de la jeune fille MAFA de la région du Nord-Cameroun** ». Vous voudriez bien contribuer à la réalisation de cette étude en répondant de façon franche et précise à ce questionnaire.

Nous vous assurons que ces résultats nous seront utilisés exclusivement à des fins académiques et ceci conformément aux dispositions de l'article 5 de loi N° 91/023 du 16 décembre 1991, sur les recensements et enquêtes statistiques.

Consigne : vous voudriez bien lire attentivement chaque question ou proposition puis choisissez les réponses qui correspondent.

ECOLE PUBLIQUE DE.....

**Facteurs socio-économiques et déperdition scolaire de la jeune fille MAFA de la région
du Nord-Cameroun.**

Identification du répondant :

Sexe : Féminine Masculin

Age : 08 -10 10 -15 15 ans+

Niveau d'étude: Primaire Secondaire

HR1: LA FAIBLE MOTIVATION DES ÉLÈVES

N°	Items	accord	désaccord
1.	Vous êtes motivée par vos enseignants à l'école		
2.	Vous êtes motivée par vos parents à la maison		
3.	Vous changez votre comportement parce que vous n'êtes pas motivée		
4.	Vous êtes découragée à cause de l'insuffisance de motivation		
5.	Vous vous motivez vous-même		
6.	Vos parents s'impliquent véritablement dans toutes vos matières d'apprentissage		
7.	Le manque de performance scolaire vous pousse à l'abandon		
8.	Le manque d'espoir sur l'avenir vous démotive		

HR2 : L'INSÉCURITÉ INFLUENCE SUR LA DÉPERDITION DE LA JEUNE FILLE

N°	Items	accord	désaccord
1.	il y a la violence dans l'acte éducatif		
2.	Il y a l'insécurité en milieu scolaire		
3.	Les conditions d'environnement scolaire vous permettent de bien continuer vos études		

4.	Les conditions d'enseignement et d'apprentissage vous conduisent à l'abandon		
5.	Certains apprenants abandonnent leurs études à cause de l'insécurité en milieu scolaire		
6.	La violence subie par les enfants/apprenants affecte leurs apprentissages, leur santé physique et mentale, leur personnalité et leur avenir		
7.	Les élèves elles-mêmes sont la cause de l'insécurité en milieu scolaire		
8.	La violence entraîne de façon inévitable des conséquences presque négatives chez les filles que chez les garçons		

HR3 : LA PAUVRETE INFLUENCE SUR LA DEPERDITION SCOLAIRE

N°	Items	accord	désaccord
1.	L'insuffisance de revenu des parents empêche les filles d'aller à l'école		
2.	Le coup élevé de la scolarité vous conduit à l'abandon		
3.	Le nombre élevé d'enfant dans certains ménages empêche les filles d'avoir accès à l'école		
4.	Il existe tout le matériel didactique nécessaire pour votre réussite scolaire		
5.	Vos parents encouragent plus les filles que les garçons en éducation scolaire		
6.	Les conditions d'environnement social permettent aux filles d'aller à l'école		
7.	La malnutrition entraîne souvent la jeune fille à abandonner l'école		
8.	Le manque d'infrastructure scolaire vous pousse à l'abandon		

VD : LA DÉPÉDITION SCOLAIRE

N°	Items	accord	désaccord
1.	Le mariage précoce pousse les jeunes filles à abandonner l'école		
2.	Les déceptions suites aux échecs répétés empêchent les élèves de continuer leur étude		
3.	Un élève qui n'a pas de bon rapport avec ses parents peut-il facilement abandonner ses études		
4.	Un élève qui n'a pas d'ambition peut facilement abandonner l'école		
5.	La délinquance peut conduire un élève à l'abandon scolaire		
6.	Le fait d'avoir de mauvaises compagnies influence sur l'éducation de la jeune fille		
7.	La société a-t-elle un mauvais regard suite à l'éducation scolaire de la jeune fille		
8.	La distance école-maison peut amener l'apprenant à abandonner ses études		

ANNEXE : TEXTE MINISTERIEL

LOI N°98/004 DU 4 AVRIL 1998

D'ORIENTATION DE L'EDUCATION AU CAMEROUN¹

TITRE I - DES DISPOSITIONS GENERALES

Article premier : (1) La présente loi fixe le cadre juridique général de l'éducation au Cameroun.

(2) Elle s'applique aux enseignements maternels, primaire, secondaire général et technique, ainsi qu'à l'enseignement normal.

Article 2 : (1) L'éducation est une grande priorité nationale.

(2) Elle est assurée par l'Etat.

(3) Des partenaires privés concourent à l'offre d'éducation.

Article 3 : L'Etat consacre le bilinguisme à tous les niveaux d'enseignement comme facteur d'unité et d'intégration nationale.

Article 4 : L'éducation a pour mission générale la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral et de son insertion harmonieuse dans la société, en prenant en compte les facteurs économiques, socio-culturels, politiques et moraux.

Article 5 : Au titre de la mission générale définie à l'article 4 ci-dessus, l'éducation a pour objectifs :

1. la formation de citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun;
2. la formation aux grandes valeurs éthiques universelles que sont la dignité et l'honneur, l'honnêteté et l'intégrité ainsi que le sens de la discipline;
3. l'éducation à la vie familiale;
4. la promotion des langues nationales;
5. l'initiation à la culture et à la pratique de la démocratie, au respect des droits de l'homme et des libertés, de la justice et de la tolérance, au combat contre toutes formes de discrimination, à l'amour de la paix et du dialogue, à la responsabilité civique et à la promotion de l'intégration régionale et sous régionale;
6. la culture de l'amour de l'effort et du travail bien fait, de la quête de l'excellence et de l'esprit de partenariat;
7. le développement de la créativité, du sens de l'initiative et de l'esprit d'entreprise;
8. la formation physique, sportive, artistique et culturelle de l'enfant;
9. la promotion de l'hygiène et de l'éducation à la santé.

Article 6 : L'Etat assure à l'enfant le droit à l'éducation.

Article 7 : L'Etat garantit à tous l'égalité de chances d'accès à l'éducation sans discrimination de sexe, d'opinions politiques, philosophiques et religieuses, d'origine sociale, culturelle, linguistique ou géographique.

Article 8 : L'enseignement est apolitique.

Article 9 : L'enseignement primaire est obligatoire.

Article 10 : L'école publique est laïque. Sa neutralité et son indépendance vis-à-vis de toutes les religions sont garanties.

TITRE II - DE L'ELABORATION, DE LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE ET DU FINANCEMENT DE L'EDUCATION

Article 11 : (1) L'Etat assure l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'éducation à laquelle concourent les collectivités territoriales décentralisées, les familles ainsi que les institutions publiques et privées. A cette fin, il :

- arrête les objectifs et les orientations générales des programmes nationaux d'enseignement et de formation, en liaison avec tous les secteurs de la vie nationale en vue de la professionnalisation de l'enseignement;
- veille à l'adaptation permanente du système éducatif aux réalités économiques et socioculturelles nationales ainsi qu'à l'environnement international, particulièrement en ce qui concerne la promotion des enseignements scientifiques et technologiques, du bilinguisme et l'enseignement des langues nationales;
- fixe les conditions de création, d'ouverture et de fonctionnement des établissements publics et privés et en assure le contrôle;
- définit les normes de construction et d'équipement des établissements de l'enseignement public et privé et en assure le contrôle; élabore et met à jour la carte scolaire.

(2) Il est assisté dans ces missions par un organe consultatif, le Conseil National de l'Education, dont l'organisation, les attributions et les modalités de fonctionnement sont fixées par décret du Président de la République.

Article 12 : Le financement de l'éducation est assuré par : les dotations budgétaires de l'Etat, les allocations budgétaires des collectivités territoriales décentralisées, les contributions des partenaires de l'éducation, les dons et legs, toute autre contribution prévue par la loi.

Article 13 : La responsabilité des collectivités territoriales décentralisées dans la mise en œuvre de la politique de l'éducation et le financement de celle-ci fait l'objet d'une loi particulière.

TITRE III - DE L'ORGANISATION, DE L'EVALUATION DU SYSTEME EDUCATIF ET DE LA RECHERCHE EN EDUCATION

Chapitre I : De l'organisation du système éducatif

Article 14 : L'organisation et le contrôle de l'enseignement à tous les degrés sont des devoirs impérieux de l'Etat.

Article 15 : (1) Le système éducatif est organisé en deux sous-systèmes, l'un anglophone, l'autre francophone, par lesquels est réaffirmée l'option nationale du biculturalisme.

(2) Les sous-systèmes éducatifs sus-évoqués coexistent en conservant chacun sa spécificité dans les méthodes d'évaluation et les certifications.

Article 16 : (1) Le sous-système anglophone est organisé en cycles et filières ainsi qu'il suit : l'enseignement maternel d'une durée de deux (2) ans; l'enseignement primaire d'une durée de six (6) ans; l'enseignement secondaire d'une durée de sept (7) ans; l'enseignement post-primaire d'une durée de deux (2) ans; l'enseignement normal d'une durée de deux (2) à trois (3) ans.

(2) L'enseignement secondaire comprend : un premier cycle de cinq (5) ans ayant un sous-cycle d'observation en tronc commun de deux (2) ans et un sous-cycle d'orientation de trois (3) ans d'enseignement général et technique; un second cycle de deux (2) ans d'enseignement général ou d'enseignement technique.

(3) En plus de l'enseignement général, une formation pratique est offerte aux élèves dans les collèges et lycées professionnels, selon leur orientation.

Article 17 : (1) Le sous-système francophone est organisé en cycles et filières ainsi qu'il suit : l'enseignement maternel d'une durée de deux (2) ans; l'enseignement primaire d'une durée de six (6) ans; l'enseignement secondaire d'une durée de sept (7) ans; l'enseignement post-primaire d'une durée de deux (2) ans; l'enseignement normal d'une durée de deux (2) à trois (3) ans.

(2) L'enseignement secondaire comprend : un premier cycle de cinq (5) ans ayant un sous-cycle d'observation en tronc commun de deux (2) ans et un sous-cycle d'orientation de trois (3) ans d'enseignement général ou d'enseignement technique.

(3) En plus de l'enseignement général, une formation pratique est offerte aux élèves dans les collèges et lycées professionnels, selon leur orientation.

Article 18 : (1) Les diplômes sont délivrés dans chaque sous-système ainsi qu'il suit : à la fin du cycle d'enseignement primaire; à la fin du premier cycle d'enseignement secondaire; à la fin du second cycle d'enseignement secondaire; à la fin de la formation post-primaire; à la fin de la formation d'enseignement normal.

(2) Le passage au second cycle d'enseignement secondaire est conditionné par l'obtention du diplôme de fin de premier cycle.

(3) Un décret du Président de la République détermine les certifications du système éducatif.

Article 19 : Les enseignements en cycles et filières, ainsi que les modalités de choix et de changement desdites filières sont fixés par voie réglementaire.

Article 20 : (1) Les milieux professionnels sont, en tant que de besoin, associés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de formation par alternance, des contenus et moyens de la formation ainsi qu'à l'évaluation et à la validation des résultats de cette formation.

(2) Un décret du Président de la République fixe, en tant que de besoin, l'organisation et le fonctionnement du système de formation par alternance.

Article 21 : Les objectifs et les orientations générales des programmes nationaux d'enseignement et de formation ainsi que le calendrier scolaire national sont fixés par voie réglementaire.

Article 22 : (1) L'année scolaire comporte au moins trente-six semaines de cours effectifs.

(2) Le rythme d'enseignement comprend des périodes d'études et des périodes de vacances.

Article 23 : (1) L'enseignement est dispensé dans les établissements scolaires ci-après : les écoles maternelles; les écoles primaires; les collèges et les lycées d'enseignement général; les collèges et les lycées d'enseignement technique ou professionnel; les écoles post-primaires; les écoles normales d'instituteurs de l'enseignement général et technique. (2) Il peut également être assuré par un système d'enseignement à distance.

Article 24 : (1) Les établissements privés d'enseignement concourent aux missions de l'éducation.

(2) Ils peuvent être libres ou sous contrat.

(3) Le régime de l'enseignement privé est fixé par une loi particulière.

Article 25 : L'enseignement dans les établissements scolaires prend en compte l'évolution des sciences et des technologies et, dans ses contenus et ses méthodes, est adapté aux évolutions économiques, scientifiques, technologiques, sociales et culturelles du pays et de l'environnement international.

Article 26 : Toute implantation d'un établissement public et privé sur le territoire national doit se faire conformément à des orientations et aux critères définis par voie réglementaire.

Article 27 : (1) L'enceinte d'un établissement d'enseignement est inviolable.

(2) Les chefs d'établissement scolaire sont responsables du maintien de l'ordre dans leur établissement.

(3) L'intervention des forces de l'ordre ne peut y avoir lieu que sur réquisition expresse du chef d'établissement.

(4) En cas de défaillance dans l'accomplissement de leur mission de maintien de l'ordre, les chefs d'établissement sont suppléés de plein droit par les autorités hiérarchiques ou de tutelle.

Article 28 : (1) Toute implantation de salles de jeux, de débits de boissons, de salles de cinéma, de commerce de tabac et toute autre nuisance est interdite sans l'enceinte ou la périphérie des établissements scolaires.

(2) Toutefois, la vente des boissons hygiéniques peut être autorisée au sein des établissements scolaires.

Article 29 : Les activités d'orientation et de psychologie scolaire s'effectuent au cours de la scolarité de l'enfant à tous les niveaux d'enseignement.

Chapitre II : De l'évaluation du système éducatif et de la recherche en éducation

Article 30 : L'Etat procède à l'évaluation régulière du système éducatif/

Article 31 : (1) L'Etat encourager et soutient les activités de recherche en éducation.

(2) Les activités de recherche en éducation sont conduites par les organes dont la création, l'organisation et le fonctionnement sont fixés par voie réglementaire

TITRE IV - DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE Chapitre I : De la notion de communauté éducative

Article 32 : (1) La communauté éducative est l'ensemble des personnes physiques et morales qui encourent au fonctionnement, au développement et au rayonnement d'un établissement scolaire.

(2) En sont membres : les dirigeants, les personnels administratifs et d'appui, les enseignants, les parents d'élèves, les élèves, les milieux socioprofessionnels, les collectivités territoriales décentralisées.

Article 33 : Les membres de la communauté éducative sont associés, par l'intermédiaire de leurs représentants, aux instances de concertation et de gestion institués au niveau des établissements d'enseignement, ainsi qu'à chaque échelon de concertation des collectivités territoriales décentralisées ou des structures nationales de l'éducation.

Chapitre II : Des élèves

Article 34 : L'élève a droit aux enseignements prescrits par les programmes. Ce droit s'exerce dans le strict respect de la liberté d'expression, de pensée, de conscience et d'information de l'élève.

Article 35 : L'intégrité physique et morale des élèves est garantie dans le système éducatif. Sont de ce fait proscrits : les sévices corporels et toutes autres formes de violence, les discriminations de toute nature, la vente, la distribution et la consommation des boissons alcooliques, du tabac et de la drogue.

Article 36 : (1) Les obligations des élèves consistent en l'accomplissement des tâches inhérentes à leurs études.

(2) Elles incluent le respect des textes en vigueur, y compris le règlement intérieur de l'établissement scolaire fréquenté.

Chapitre III : Des enseignants

Article 37 : (1) L'enseignant est le principal garant de la qualité de l'éducation. A ce titre, il a droit, dans la limite des moyens disponibles, à des conditions de vie convenables, ainsi qu'à une formation initiale et continue appropriée.

(2) L'Etat assure la protection de l'enseignant et garantit sa dignité dans l'exercice de ses fonctions.

(3) Un décret du Président de la République fixe le statut particulier du personnel des corps de l'éducation.

Article 38 : L'enseignant jouit, dans le cadre des franchises académiques et dans l'exercice de ses fonctions, d'une entière liberté de pensée et d'expression, dans le strict respect de la liberté de conscience et d'opinion des élèves.

Article 39 : (1) L'enseignant est soumis à l'obligation d'enseignement, d'éducation, d'encadrement pédagogique, de promotion scientifique, d'évaluation et de rectitude morale.

(2) Il est, en outre, soumis au respect des textes en vigueur, notamment le règlement intérieur de l'établissement où il exerce les fonctions d'enseignant.

TITRE V - DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Article 40 : Le système éducatif régi par la présente loi sera progressivement mis en place par des textes d'application.

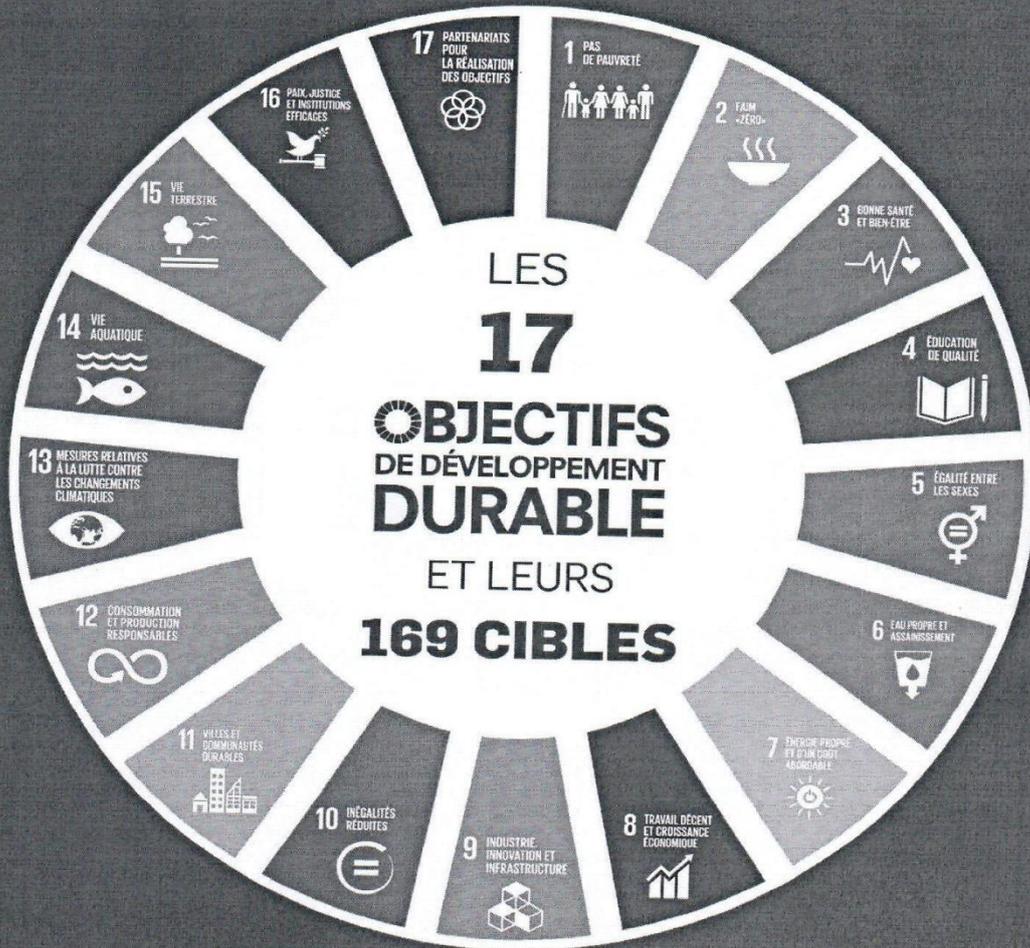
Article 41 : Le système éducatif en vigueur demeure et continue de fonctionner jusqu'à l'intervention des textes d'application prévus à l'article 40 ci-dessus.

Article 42 : La présente loi sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au journal officiel en français et en anglais.

ANNEXE : Education et développement durable



Global Compact
Network France





ODD1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

- 1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollars par jour)
- 1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes
- 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient
- 1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance
- 1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental
- 1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes
- 1.b Mettre en place aux niveaux national, régional et international des principes de politique générale viables, qui se fondent sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté





ODD2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- 2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante
- 2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées
- 2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles
- 2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols
- 2.5 D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé et le partage juste et équitable de ces avantages, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale
- 2.a Accroître, notamment dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, l'investissement en faveur de l'infrastructure rurale, des services de recherche et de vulgarisation agricoles et de la mise au point de technologies et de banques de gènes de plantes et d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés
- 2.b Corriger et prévenir les restrictions et distorsions commerciales sur les marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures relatives aux exportations aux effets similaires, conformément au mandat du Cycle de développement de Doha
- 2.c Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés et faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés, y compris les réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité du prix des denrées alimentaires





ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes
- 3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus
- 3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles
- 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être
- 3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool
- 3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route
- 3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux
- 3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable
- 3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol
- 3.a Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac
- 3.b Appuyer la recherche et la mise au point de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, à des médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce relatives à la marge de manœuvre nécessaire pour protéger la santé publique et, en particulier, assurer l'accès universel aux médicaments
- 3.c Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement
- 3.d Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux





ODD4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile
- 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
- 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
- 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous
- 4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement
- 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement





ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles
- 5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation
- 5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine
- 5.4 Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national
- 5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique
- 5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi
- 5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne
- 5.b Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes
- 5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent





ODD6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

- 6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
- 6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable
- 6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau
- 6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau
- 6.5 D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient
- 6.6 D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs
- 6.a D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte de l'eau, la désalinisation, l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation
- 6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement





ODD7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

- 7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable
- 7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial
- 7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique
- 7.a D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre
- 7.b D'ici à 2030, développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin d'approvisionner en services énergétiques modernes et durables tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent





ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.1 Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés.
- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.
- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
- 8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.
- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- 8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.
- 8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.
- 8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance
- 8.a Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés.
- 8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail.





ODD9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- 9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité
- 9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés
- 9.3 Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés
- 9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens
- 9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030
- 9.a Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement
- 9.b Soutenir la recherche-développement et l'innovation technologiques nationales dans les pays en développement, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises
- 9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020





ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.1 D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable
- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre
- 10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière
- 10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité
- 10.5 Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles
- 10.6 Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes
- 10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées
- 10.a Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce
- 10.b Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, pour les États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux
- 10.c D'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 pour cent les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les couloirs de transfert de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 pour cent





ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis
- 11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées
- 11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays
- 11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial
- 11.5 D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable
- 11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets
- 11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs
- 11.a Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale
- 11.b D'ici à 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux
- 11.c Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux





ODD12 : Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement
- 12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles
- 12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte
- 12.4 D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement
- 12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation
- 12.6 Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité
- 12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales
- 12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature
- 12.a Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables
- 12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux
- 12.c Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, en éliminant les distorsions du marché, selon le contexte national, y compris par la restructuration de la fiscalité et l'élimination progressive des subventions nuisibles, afin de mettre en évidence leur impact sur l'environnement, en tenant pleinement compte des besoins et de la situation propres aux pays en développement et en réduisant au minimum les éventuels effets pernecieux sur le développement de ces pays tout en protégeant les pauvres et les collectivités concernées





ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat
- 13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales
- 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide
- 13.a Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars des États-Unis par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires
- 13.b Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés





ODD14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

- 14.1 D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments
- 14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans
- 14.3 Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux
- 14.4 D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques
- 14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles
- 14.6 D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce
- 14.7 D'ici à 2030, faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme
- 14.a Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les capacités de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Critères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés
- 14.b Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés
- 14.c Améliorer la conservation des océans et de leurs ressources et les exploiter de manière plus durable en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'exploitation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons »





ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

- 15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux
- 15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial
- 15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols
- 15.4 D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable
- 15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction
- 15.6 Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale
- 15.7 Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande
- 15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires
- 15.9 D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité
- 15.a Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement
- 15.b Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement
- 15.c Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

- 16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés
- 16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants
- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité
- 16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée
- 16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes
- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
- 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions
- 16.8 Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial
- 16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances
- 16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux
- 16.a Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement
- 16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable





ODD17 : Partenariats pour la réalisation des Objectifs (1/2)

Finances

- 17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes
- 17.2 Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7% de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15% et 0,20% à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20% de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés
- 17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement
- 17.4 Aider les pays en développement à assurer la viabilité à long terme de leur dette au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allègement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés
- 17.5 Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés

Technologie

- 17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies
- 17.7 Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord
- 17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications

Renforcement des capacités

- 17.9 Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire





ODD17 : Partenariats pour la réalisation des Objectifs (2/2)

Commerce

- 17.10 Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement
- 17.11 Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020
- 17.12 Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et sans contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés

Questions structurelles

Cohérence des politiques et des structures institutionnelles

- 17.13 Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques
- 17.14 Renforcer la cohérence des politiques de développement durable
- 17.15 Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable

Partenariats multipartites

- 17.16 Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable
- 17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

Données, suivi et application du principe de responsabilité

- 17.18 D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays
- 17.19 D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement





CONTACTS

À propos du Global Compact France :

Le Global Compact des Nations Unies rassemble entreprises, organisations, agences des Nations Unies, monde du travail et société civile autour de 10 principes universellement reconnus relatifs aux droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Ces principes fournissent une feuille de route pour les organisations qui souhaitent faire progresser leur démarche de responsabilité sociétale et soutenir les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Relais local officiel en France, le Global Compact France rassemble plus de 1 150 entreprises et 100 organisations à but non lucratif, constituant le deuxième réseau dans le monde en nombre de participants. Le Global Compact France offre un lieu d'échange stimulant pour initier, développer et partager leurs démarches de responsabilité sociétale.

Site internet : www.globalcompact-france.org

Global Impact+ : <http://actions.globalcompact-france.org>

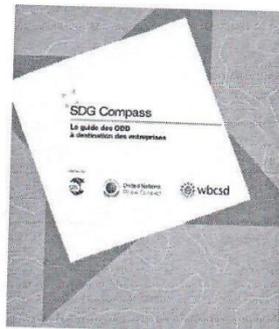
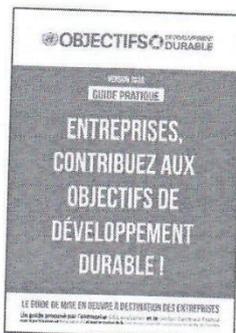


Contact

Anthony RATIER, Responsable Droits Humains et ODD, Global Compact France
anthony.ratier@globalcompact-france.org



OUTILS ET RESSOURCES UTILES



Global Compact
Network France



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
LISTE DE TABLEAU	V
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE	5
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE	5
II. FORMULATION DE PROBLEME	6
III. QUESTIONS DE RECHERCHE	13
III.1. Question principale de recherche	13
III.2. Questions secondaires	14
VI. HYPOTHESES DE L'ETUDE	14
VI.1. Hypothèse générale	14
VI.2. Hypothèses de recherche	14
V. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	14
V.1. Objectif général	14
V.2. Objectifs spécifiques de l'étude	14
INTERET D'ETUDE	15
DELIMITATION	16
1-8 DEFINITION DES VARIABLES	17
1-8-1 Variable indépendante	17
CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE	21
INTRODUCTION	Erreur ! Signet non défini.
2-1 DEFINITION DES CONCEPTS	21
REVUE DE LA LITTERATURE :	27
THEORIES DE L'ETUDE	31
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE, RESULTATS ET DISCUSSION	36
CHAPITRE 3 : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE	37
INTRODUCTION	Erreur ! Signet non défini.

3-1. PRESENTATION DU TERRAIN	37
3-2. NATURE DE LA RECHERCHE	37
3-3. POPULATION D'ETUDE	37
3-4. Échantillon d'étude	40
3-5. Technique d'échantillonnage	40
3-7. La pré-enquête	41
3-8. Questionnaire comme instrument de collecte des données	41
3-9. Technique d'analyse des données	42
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS	44
INTRODUCTION	44
4-1 IDENTIFICATION DES ENQUETÉS	44
4-2. VISUALISATION DES DONNÉES COLLECTÉES	46
CHAPITRE 5 : VERIFICATION DES HYPOTHESES, DISCUSSIONS DES RESULTATS	59
5-1. VERIFICATION DES HYPOTHESES	59
5-2 DISCUSSION DES RESULTATS	68
5. Discussion des résultats	70
CONCLUSION GENERALE	78